



Centre socioculturel de ouangani

Projet social

2023-2026



Introduction

Le mot du Président de l'association Kaza

Répondre aux besoins des habitants.....

Lors de la révision des statuts de l'association en 2019, notre ambition se résume à rassembler et proposer de nouvelles activités pour les habitants. Elle s'est matérialisée par une offre d'activités conçue et animée par des bénévoles.

Le projet de centre social nous invite à revoir notre méthodologie de projet en partant des besoins des habitants. Ce nouvel exercice demande un investissement conséquent en temps et en énergie pour le personnel de Kaza et l'équipe dirigeante. Nous nous sommes retroussés les manches pour aller à la rencontre des habitants, des partenaires et des élus. Nous avons multiplié les réunions dans une ambiance tantôt studieuse et tantôt joyeuse.

Des échanges passionnés des habitants aux soutiens des élus de la commune nous ont permis de bâtir le projet social 2023-2026.

Je remercie ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la contribution du projet de centre social. Une mention spéciale à El Mahamoudou CHAIB, vice-président, qui malgré son emploi du temps chargé, a parfaitement rempli son rôle de chef d'orchestre.

....par les propositions des habitants.

Anli Courbis ATTOUMANI
Président de kaza

Sommaire

Introduction	2
I. Présentation de l'association et des activités proposées	5
A. Présentation de l'organisation et du cadre d'intervention de l'association	5
1. Historique et objectifs principaux	5
2. L'organisation de la structure	6
a) Le conseil d'administration.....	6
b) L'équipe salarié.....	8
c) Les bénévoles	8
3. Les ressources de l'association	9
a) Les moyens matériels et techniques	9
b) Les moyens financiers.....	10
B. Les accompagnements proposés et l'ancrage territoriale	10
1. Les accompagnements mis en œuvre.....	10
2. Les territoires d'intervention	12
3. Les partenaires institutionnels.....	12
4. L'inscription dans les réseaux professionnels et associatifs	13
II. Eléments de méthodes.....	13
A. Démarche d'élaboration	13
1. Le choix d'entrée	13
2. La temporalité	14
3. Les différentes phases.....	14
4. Les difficultés rencontrées	17
B. Les modalités d'implication des instances dirigeantes, des professionnels, et des habitants dans la démarche	18
1. La composition du comité de pilotage et du comité des habitants.....	18
2. Les modalités d'implication de la direction et de l'équipe salariée.....	19
3. Les modalités de consultations des habitants	20
C. Les éléments de cadrage du projet.....	21
1. Le référentiel utilisé.....	21

2. Les garanties complémentaires.....	22
III. Le diagnostic social partagé.....	22
A. Le territoire du projet.....	22
1. Préambule.....	22
2. Présentation de la commune de Ouangani.....	23
3. La population : caractéristiques sociodémographiques et évolutions.....	24
4. Les équipements du territoire.....	28
5. Le tissu associatif.....	30
6. Le tissu économique.....	30
B. Analyse partagé et problématiques du territoire.....	31
1. Les outils de diagnostic.....	31
2. Les problématiques soulevés par les acteurs du territoire.....	32
3. La vision des élus du territoire.....	39
IV. Les orientations du projet social et les modalités de suivi.....	40
A. Les orientations stratégiques.....	40
1. Faciliter l'accès aux droits et accompagner la parentalité.....	40
2. Favoriser l'insertion professionnelle.....	41
3. Améliorer le cadre de vie des habitants.....	41
4. Emanciper la population à travers la culture et l'éducation.....	42
5. Contribuer au maintien de la tranquillité public.....	42
6. Développer la mobilité dans le territoire.....	42
B. Les fiches actions.....	43
C. La gouvernance du Centre social.....	64
V. Conclusion.....	66
VI. Les annexes.....	67
Annexe 1 – compte rendu de réunion.....	67
Annexe 2 – Questionnaire.....	76
Annexe 3 : Affiche KAZA.....	86
Annexe 4 : Budget.....	87

I. Présentation de l'association et des activités proposées

A. Présentation de l'organisation et du cadre d'intervention de l'association

1. Historique et objectifs principaux

Créée en 2011, L'association Kaza est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Son siège est situé au 24 rue de la convalescence, à Barakani.

A l'origine, Kaza était une fédération d'associations, elle avait pour objectif d'apporter un soutien organisationnel à ses associations adhérentes sur thématiques diverses tels que : la gestion administrative et financière, la gestion du personnel, et la recherche de financements.

En 2017, l'association change son objet social, et s'oriente vers l'intégration sociale des jeunes à travers des actions de proximité. Elle propose des activités en lien avec les échanges intergénérationnels, la mixité sociale, l'insertion sociale et l'accès au numérique

Portée par des membres actifs et engagés, au fil des années, Kaza est devenue un acteur dynamique du paysage associatif et économique de la commune de Ouangani, et ambitionne d'acquérir une dimension départementale. L'association pilote plusieurs actions :

- Des activités socio-culturelles et socio-éducatives destinées aux enfants de Barakani (Ouangani) animées par des adultes bénévoles ;
- Un espace de médiation numérique équipé d'ordinateurs avec une connexion internet ;
- Des ateliers numériques itinérants dans la communauté de commune du centre Ouest (3CO) ;

- Des animation de proximité au profit des habitants du village de Barakani ;
- L'élaboration de divers projets en réponse à des besoins identifiés du territoire ou à des demandes d'acteurs institutionnels locaux.

Le projet du centre social de Barakani vient conforter l'esprit associatif de Kaza, avec une volonté affirmée de promouvoir l'inclusion sociale ; tout en accélérant sa professionnalisation afin de répondre aux différentes évolutions économiques, juridiques et institutionnelles qui concernent son champ d'activité.

2. L'organisation de la structure

a) Le conseil d'administration

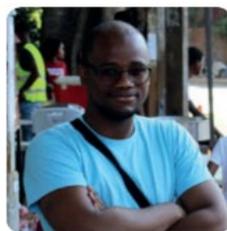
Le conseil d'administration de l'association est composé de 3 administrateurs : Anli Courbis ATTOUMANI (président), El-mahamoudou CHAIB (Vice-président), Lahadji ABDOU (Trésorier).



Lahadji
ABDOU
Trésorier



Anli Courbis
ATTOUMANI
Président



El Mahamoudou
CHAIB
Vice-président

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an ou sur la demande d'un quart de ses membres.

Le conseil d'administration met en œuvre les décisions de l'assemblée générale, organise et anime la vie de l'association, dans le cadre fixé par les statuts.

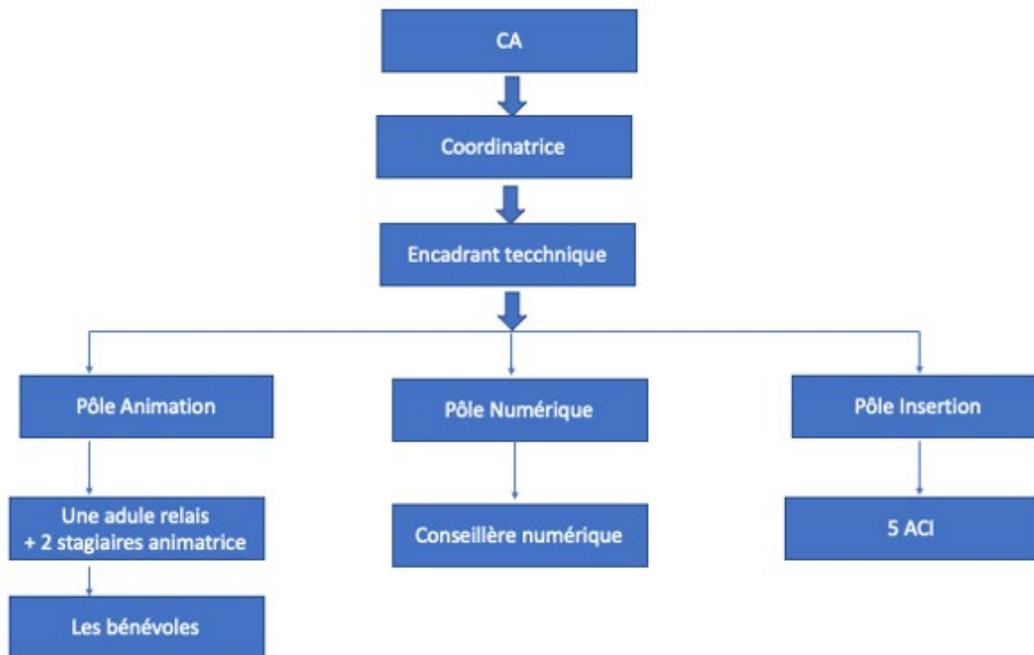
Chacun de ses membres peut être habilité par le conseil à remplir toutes les formalités de

déclaration et de publication prescrites par la législation et tout autre acte nécessaire au fonctionnement de l'association et décidé par le conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration de Kaza, sont très impliqués dans le développement de l'association. Ils se réunissent régulièrement dans le cadre de réunion de travail pour traiter les différents dossiers de l'association.

b) L'équipe salariée

L'association Kaza compte actuellement 11 salariés :



Kaza s'inscrit dans une démarche de mutualisation de ressources avec la société Amitaf, avec qui elle partage un support RH et social et de gestion administrative, ainsi que des locaux d'activité.

c) Les bénévoles

La contribution des bénévoles dans le fonctionnement de notre association est un élément clé de sa réussite. Avec une trentaine de bénévoles, l'association peut compter sur leur engagement pour mener à bien ses activités, notamment les animations socio-culturelles, telles que des ateliers de lecture, les fêtes de quartiers, ou encore les sorties pédagogiques.

Au cours des années 2021 et 2022, ces bénévoles ont consacré un total de 1 150 heures de travail à l'association. Cette implication significative démontre leur attachement et leur motivation à contribuer au développement des activités de Kaza.

La présence de bénévoles offre plusieurs avantages pour l'association. Tout d'abord, elle permet d'enrichir les compétences et les ressources humaines disponibles. Chaque bénévole apporte avec lui ses connaissances, ses expériences et son énergie, ce qui contribue à diversifier les activités proposées par Kaza et à répondre aux besoins variés de notre commune d'intervention.

3. Les ressources de l'association

a) Les moyens matériels et techniques

L'association Kaza dispose de locaux spécifiques pour l'accueil de ses publics. Afin d'améliorer l'organisation de ses activités, au fil des années, elle a acquis divers équipements et outils de travail.

- Pole numérique : parc informatique en libre accès ou encadré par des conseillers numériques
- Pole animation : 1 imprimante 3D, 1 découpeuse, 1 drone, 1 machine à coudre, 1 enceinte équipé d'un micro
- Pole insertion : 1 véhicule de service, kits de réparation informatiques, 1 local de stockage



Locaux Kaza / Espace numérique

b) Les moyens financiers

Le budget de l'association Kaza se compose essentiellement de subventions, obtenues grâce à une solide expérience dans les domaines de la réponse aux appels à projets et de la recherche de financement. Elle peut ainsi compter sur le soutien financier de :

- L'ANCT
- La mairie de Ouangani
- La DEETS
- La DRAJES
- Le Conseil départemental de Mayotte
- La CSSM
- Le Pôle emploi

En 2021, sur le compte de résultat de l'association, le montant total des subventions s'élevait à 302 817 euros.

Par ailleurs, pour la pérennisation de ses activités, l'association peut compter sur ses ventes de prestations, les dons et le mécénat d'entreprise dont le montant total s'élevait à 24 358 euros pour l'année 2021.

Aujourd'hui, l'enjeu pour Kaza est de développer des activités lui permettant de générer de ressources financières propres afin de réduire sa dépendance à l'égard des subventions publiques

B. Les accompagnements proposés et l'ancrage territoriale

1. Les accompagnements mis en œuvre

Pour répondre aux besoins de ses différents publics, l'association Kaza propose une diversité d'activités en lien avec ses pôles de services : le pôle animation, le numérique et le pôle insertion.

- **Le pôle animation**

Kaza propose tout au long de l'année des sorties culturelles et récréatives et des animations aux jeunes de 6 à 18 ans, tels que : des sorties au Musée, des animations pour le Noël, des célébrations

pour les journées historiques, des participations à des expositions, des sorties sportives de types randonnées, etc.

L'association veille à ce que les frais de participation soient le plus accessibles possible. Ceci afin de favoriser la participation des publics avec de faibles ressources.

Ces actions visent à :

- Combattre les inégalités en promouvant l'accès à la culture et aux activités récréatives
- Éveiller la curiosité à travers la discussion et le débat
- Lutter contre l'oisiveté et contre ses conséquences (Délinquance, échec scolaire)

- **Le pôle numérique**

La majorité des foyers à faibles revenus n'ont pas accès au matériel informatique nécessaire pour réalisations de leurs démarches quotidiennes. Seuls 29% des familles disposent d'un accès internet haut débit à leur domicile.

Le développement du numérique à Mayotte fait face à trois enjeux majeurs : la sous-dotation des habitants en équipements numériques, le manque d'accès à internet, l'illectronisme. Et ce malgré les caractéristiques socio-démographiques de sa population qui tendent à montrer une jeunesse relativement connectée.

L'association Kaza propose d'accompagner les publics éloignés du numérique, en les formant sur la réalisation de leurs démarches administratives en ligne et en les sensibilisant sur une utilisation responsable d'internet. C'est aussi les ouvrir à la curiosité, à la culture, à l'accès au droit et à l'information.

- **Le pôle insertion**

L'offre d'accompagnement numérique proposée par Kaza permet d'accompagner les publics dans l'usage des outils numériques, mais ne réponds pas à leur problématique de sous-dotation en équipements informatiques, qui constitue un enjeu clé pour leur autonomie. Les prix élevés des équipements constituent le premier frein à l'achat Afin de contourner cette difficulté, Kaza a développé un circuit de reconditionnement et de vente de matériels informatiques usagés, dans le cadre d'un atelier chantier insertion (ACI).

En outre, dans le cadre de cet ACI, l'association Kaza apporte des réponses concrètes aux problématiques d'insertion et de chômage dans le territoire de Ouangani et environs. Il est doté de

7 places avec des entrées et sorties permanentes, avec à la clé une formation dans le reconditionnement, le conseil et la vente d'équipements informatiques

2. Les territoires d'intervention

L'association Kaza s'évertue d'entretenir des relations privilégiées avec les bénéficiaires de ses services, basées sur la proximité et la solidarité.

Le village de Barakani, berceau historique de l'association, constitue son principal territoire d'intervention. Toutefois, au cours de ces dernières années, Kaza n'a de cesse de travailler à élargir son influence et son champ d'action sur l'ensemble de la commune de Ouangani. Elle intervient ainsi régulièrement sur les 5 villages qui la compose dans le cadre d'actions d'accompagnement et de sensibilisation sur des questions aussi diverses que variées, allant du numérique, en passant par l'accès aux droits, jusqu'à la protection de l'environnement.

Plus récemment, dans le cadre du déploiement de son dispositif d'ateliers numériques itinérants, Kaza va même au-delà des frontières de Ouangani, en intervenant dans les communes voisines, notamment : Sada, Chiconi et M'tsangamouji. Elle est ainsi passée d'une association communale à une association intercommunale.

3. Les partenaires institutionnels

Pour mener à bien ses missions, l'association a développé au fur et mesure, d'étroites relations avec les partenaires clés de son territoire d'intervention, notamment :

- La mairie de Ouanagni : financement et mise à disposition de locaux (gestion de la bibliothèque de Barakani)
- Le centre communal d'action sociale de Ouangani : accompagnement dans l'organisation d'actions d'animation en faveur des habitants de la commune
- La préfecture et le conseil départemental de Mayotte : soutien et financement d'actions en lien avec la cohésion sociale
- La CSSM : promotion de l'accès aux droit et accompagnement technique dans la création de son centre social, financement du dispositif du promeneur du net.
- BGE Mayotte : accompagnement à la structuration au travers du dispositif local d'accompagnement

4. L'inscription dans les réseaux professionnels et associatifs

Kaza œuvre pour développer des activités s'inscrivant dans une démarche partagée et concertée. Elle est adhérente dans plusieurs réseaux professionnels et associatifs, notamment :

- La chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Mayotte
- La ligue de l'enseignement
- Le réseau livre et lecture de Mayotte (ARLL)
- Mayotte In tech
- COORACE
- Chantier école

Son adhésion dans ces différents réseaux et les différents partenariats qu'elle a mis en place lui permettent de gagner en visibilité et en crédibilité sur les actions qu'elle entreprend. D'ailleurs en 2023, elle a reçu une invitation à participer au trophée des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Mayotte organisé par la SOMAPRESSE.

II. Eléments de méthodes

A. Démarche d'élaboration

Les centres sociaux sont des lieux de proximité et d'animation sociale. Leur activité et offre de services découlent des besoins et des difficultés des habitants. De ce fait, ils occupent une place importante dans l'élaboration des centres sociaux et dans leur développement.

1. Le choix d'entrée

Le diagnostic a été réalisé en 2023 dans le cadre de la campagne de structuration et de développement des centres sociaux pilotée par la CSSM à Mayotte.

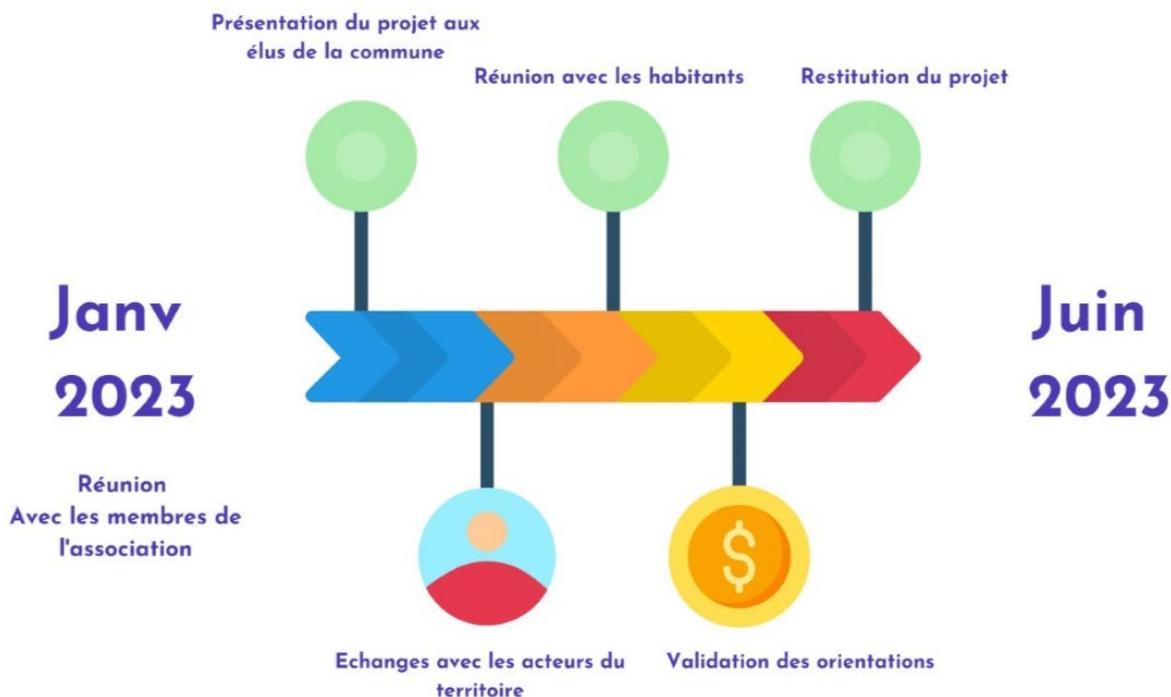
La réalisation de ce diagnostic a été incontournable, il s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue pour Kaza. Il représente un gage de crédibilité et de qualité dans la construction de son projet de centre social, en associant l'ensemble de ses parties prenantes.

Cette démarche de diagnostic est aussi un travail de remise en question sur les actions en cours. Elle permet de mieux identifier les besoins de ses publics pour pouvoir proposer des actions adaptées et pertinentes.

Ce projet de centre social est une opportunité importante pour Kaza, et ce tant d'un point de vue organisationnel que financier. Elle espère obtenir l'agrément de la CSSM afin d'œuvrer de manière encore plus concrète pour le développement de la commune de Ouangani.

2. La temporalité

La démarche d'évaluation s'est déroulée de février à Mai 2023 :



3. Les différentes phases

À la suite de la réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre 2022, le calendrier et la démarche du projet ont été validés.

Il a été convenu que le projet de Centre social soit construit en tenant des activités existantes et en capitalisant sur les acquis de l'association.

Kaza s'est donné 4 objectifs directeurs pour l'élaboration de son centre social :

- S'assurer de la cohérence et la pertinence du projet avec le territoire d'intervention
- Impliquer les habitants et les adhérents de l'association dans les différents phases d'élaboration du projet.
- Identifier ses points forts et points faibles : évaluer sa démarche d'action actuelle
- S'inscrire dans une dimension partenariale

<p>Phase 1 : Définition de la démarche projet</p>	<p>Cette phase a permis de définir la démarche projet, ainsi que les différentes instances du développement du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le groupe pilote (Administrateurs, et salariés) qui sera chargé de coordonner, centraliser et piloter la démarche. Il est constitué de 5 personnes. Il s'est réuni plusieurs fois par mois. C'est ce groupe qui a défini, les différents outils qui seront mis en place et utilisés tout au long du travail. • Le comité des habitants : réunissant un groupe d'habitants qui ont participé activement à l'élaboration du projet
<p>Phase 2 : Diagnostic</p>	<p>L'objectif à cette étape était de réaliser un diagnostic précis des actions existantes et d'en faire ressortir les éléments importants à prendre en compte dans le cadre du projet de centre social</p> <p>L'enjeu majeur reposait sur la collecte et l'analyse de données. Les membres du groupe pilote, épaulés par les bénévoles de l'association se sont répartis les tâches en formant 3 groupes aux fins suivantes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses des bilans d'actions et recueil de données • Elaboration de questionnaires et outils d'enquêtes à destination des habitants et parties prenantes • Administration des questions. <p>Chaque groupe s'est occupé d'une thématique.</p>
Phase 3 : Diagnostic	<p>Cette phase a constitué le noyau dur de la démarche d'élaboration. Elle s'est déroulée en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des données froides : identifier à partir de sources de données (Insee, ABS, observatoires, etc.) les grandes tendances du territoire • Le recueil de la parole des habitants et partenaires : interroger les visions du territoire et de ses problématiques, à travers des : rencontres collectives, entretiens, questionnaires etc.
Phase 4 : Finalisation et écriture	<p>Dans cette phase finale, un comité de rédaction du projet a été formé, regroupant à la fois administrateurs chargés des questions d'ordre politique du centre et des employés spécialisés dans les aspects techniques. Cette étape a également été consacrée à la validation du projet par le comité des habitants et les élus du territoire. Des plages horaires spécifiques ont été organisées afin que les administrateurs s'impliquent pleinement dans le projet et y déclinent leur vision.</p>

4. Les difficultés rencontrées

Lorsque nous nous sommes lancés dans l'élaboration de notre projet de centre social, nous étions pleins d'enthousiasme et d'énergie, mais nous avons rapidement été confrontés à une série de difficultés qui ont mis à rude épreuve notre détermination. L'une des premières difficultés auxquelles nous avons été confrontés était notre propre organisation interne. En raison de contraintes budgétaires, nous avons pris la décision de ne pas procéder au recrutement d'une personne dédiée à la gestion du projet. Cette décision, bien qu'elle puisse sembler logique du point de vue financier, a eu des conséquences importantes sur nos équipes existantes. Les salariés et les administrateurs se sont retrouvés surchargés de travail, jonglant entre leurs tâches habituelles et les responsabilités supplémentaires liées au projet de centre social.

Un autre obstacle majeur auquel nous avons dû faire face était la mobilisation des publics. Nous avons une vision claire de notre projet et des avantages qu'il pouvait apporter aux habitants de la commune, mais convaincre les différents acteurs du territoire de se joindre à nous n'a pas été une tâche aisée. Nous avons dû déployer des efforts considérables pour aller à leur rencontre, les informer de notre initiative et les engager activement. Cela a exigé un investissement constant de notre part, que ce soit en organisant des réunions en présentiel, en administrant des questionnaires ou en utilisant les réseaux sociaux pour atteindre un public plus large. Nous avons dû être persévérants, prêts à écouter les préoccupations et les idées des autres, et à ajuster notre approche en fonction de leurs besoins et de leurs attentes. Ce travail de terrain nous a permis de tisser des liens précieux avec les publics cibles et de renforcer notre légitimité auprès d'eux.

Le pilotage et l'écriture du projet ont été une véritable épreuve pour nous. Le personnel en place, bien qu'engagé et motivé, ne possédait pas une expertise spécifique dans le domaine des centres sociaux. Nous avons dû nous plonger dans un apprentissage intensif, en nous familiarisant avec les bonnes pratiques et les connaissances nécessaires pour mener à bien notre projet. Les erreurs et les ajustements ont été nombreux, mais nous avons persévéré, conscients que chaque difficulté rencontrée était une occasion d'apprendre et de grandir. Nous avons sollicité l'aide de personnes ressources, et échangé avec d'autres professionnels du secteur pour combler nos lacunes. Cette démarche nous a permis de développer de nouvelles compétences, de renforcer notre confiance en nous-mêmes et de devenir des acteurs plus compétents et avertis dans le domaine des centres sociaux.

B. Les modalités d'implication des instances dirigeantes, des professionnels, et des habitants dans la démarche

1. La composition du comité de pilotage et du comité des habitants

Le comité de pilotage a été constitué de la manière suivante :

- M. Anli Courbis ATTOUMANI, président de Kaza
- M. El-mahamoudou CHAIB, vice-président
- M. Lahadji ABDOU, trésorier
- Mme. Laini SAID, coordinatrice et préfiguratrice du centre social
- Mme. Moiriziki MOHAMED, stagiaire DJEPS
- M. Bouchrane CHAKA, chargé de développement mis à disposition

Le comité de pilotage est constitué uniquement de membres de l'association (administrateurs et salariés) leur permettant ainsi d'être impliqué à chaque étape de la démarche de diagnostic interne.



Le comité de pilotage en réunion de coordination

Le comité des habitants a mobilisé 5 habitants de la commune :

- Mme. Iman BACO
- Mme. Marie BACAR
- M. Ben Boinaidi
- Mme Sophie ALI
- Mme. Voingui Hadida

Les membres de ce comité ont participé aux différentes réunions de travail, ainsi que les réunions de restitutions. Leur implication a été un atout, ils ont contribué à améliorer la communication autour du projet par un bouche à oreille actif auprès d'autres habitants. Ils nous ont aussi aidé à mieux comprendre les difficultés que rencontrent les habitants au quotidien.

2. Les modalités d'implication de la direction et de l'équipe salariée

- La direction :

L'association Kaza ne dispose pas d'un(e) directeur(ice), c'est son conseil d'administration (CA) qui assure cette fonction, avec pour chef de file M. Lahadji ABDYOU qui assure la gestion courante de l'association. Dans le cadre de l'élaboration du présent projet, le CA était chargé de :

- Déterminer la méthodologie de travail et la répartition des tâches
 - Organiser la communication interne et externe
 - Garantir le bon déroulement et l'aboutissement de la démarche
 - Valider les étapes projets en lien avec les différentes instances mobilisées
- Les salariés de l'association ont assuré les missions suivantes :
 - Mettre en œuvre les orientations du CA
 - Organiser les différents groupes de travail
 - Evaluer les actions menées
 - Aller au contact des publics et recueillir leurs besoins
 - Participer à la rédaction du projet

3. Les modalités de consultations des habitants

La prise en compte des besoins et attentes des habitants dans le cadre de l'élaboration du projet était indispensable. A cette fin, nous avons recueillis leurs avis de plusieurs manières :

- Par l'analyse des enquêtes de satisfaction réalisées les années passées
- Par l'organisation de réunions publiques
- Par la mise en place d'un comité des habitants
- Par une communication active à destination des habitants

Les résultats obtenus ont permis d'enrichir les constats et de définir les axes d'amélioration.





Groupe de travail lors de la consultation des acteurs du territoire

C. Les éléments de cadrage du projet

1. Le référentiel utilisé

L'obtention d'un agrément de la CSSM est une condition essentielle pour ouvrir un centre social. Afin de garantir notre conformité aux exigences nécessaires, nous avons entrepris plusieurs démarches rigoureuses. Tout d'abord, nous avons minutieusement étudié les critères et les directives établis par la CSSM et la Fédération des Centre sociaux dans le cadre de leur guide méthodologique d'élaboration d'un projet social. Nous nous sommes assurés de bien comprendre les attentes et les normes auxquelles nous devons nous conformer.

Ensuite, nous avons effectué une analyse approfondie de notre projet en le comparant aux critères de l'agrément. Nous avons veillé à ce que toutes les composantes et les aspects du centre social soient alignés sur les attentes de la CSSM. Cela inclut la définition claire de nos objectifs, la description détaillée des services que nous prévoyons d'offrir, ainsi que l'élaboration d'un plan de financement solide et réaliste.

2. Les garanties complémentaires

Toujours dans le souci d'assurer la conformité et la bonne conduite de notre projet. En amont de l'élaboration du projet, notre coordinatrice et notre vice-président ont suivis une formation de préfigureur de Centre social dispensée à la CSSM par la FCSF). Ce qui leur a permis d'acquérir des compétences concrètes en lien avec le projet.

Par la suite, nous avons sollicité des conseils et des retours d'expérience auprès d'autres centres sociaux déjà agréés par la CSSM. Leurs connaissances et leurs recommandations nous ont été précieuses pour affiner notre projet et nous assurer de sa cohérence avec les exigences de la CSSM.

En outre, nous avons eu la chance d'avoir une relation privilégiée avec Joaquim Carvalho, Chargé de mission de la Fédération des sociaux et socioculturels de France. Il nous accompagné et conseillé tout au long de notre démarche.

En mettant en œuvre ces mesures, nous avons pris toutes les précautions nécessaires pour nous assurer que notre demande d'agrément réponde à toutes les attentes de la CSSM et maximise nos chances de réussite dans l'ouverture de notre centre social.

III. Le diagnostic social partagé

A. Le territoire du projet

1. Préambule

Le centre social que nous portons est à destination de la commune de Ouangani. Dans un premier temps, il couvrira les villages de Barakani, Coconi et Hapandzo, dans un souci d'efficacité dans les activités et services proposés aux habitants. Un élargissement vers les autres villages de la commune sera étudié à moyen terme en fonction du développement du projet et des besoins exprimés.

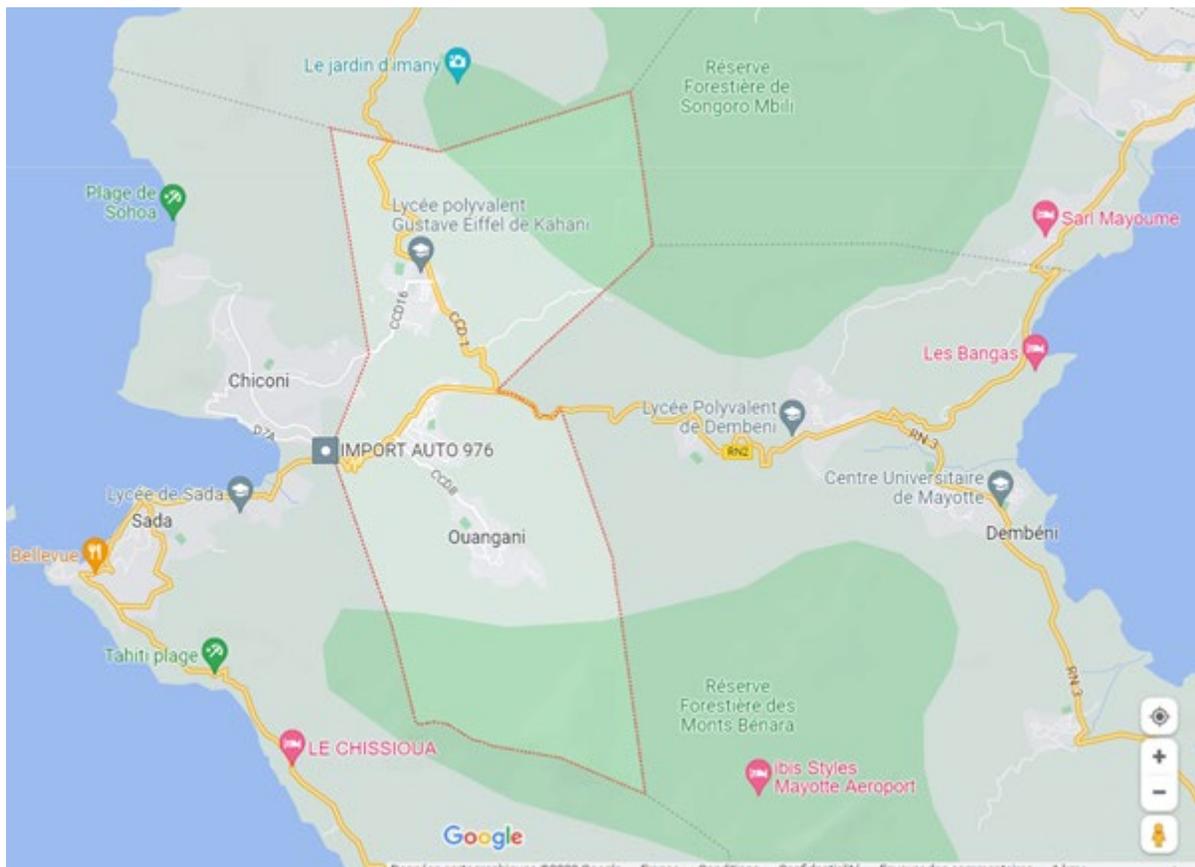
Le diagnostic porte sur l'ensemble de la commune de Ouangani, mais la mise en œuvre concerne spécifiquement les villages suscités qui comptent 3842 habitants, représentant 37,7 % de la population communale.

2. Présentation de la commune de Ouangani

La commune de Ouangani est la seule commune de Mayotte qui n'ai pas un accès direct à la mer, elle s'est donc tournée vers la terre pour bâtir son économie.

La commune de Ouangani est composée de 5 villages :

- Ouangani
- Barakani
- Kahani
- Coconi
- Hapandzo



La commune de Ouangani se caractérise par une forte présence de la nature. Elle est considérée comme l'une des communes les plus agricoles de Mayotte. Au fil des années, dans sa démarche de développement, elle n'a cessé d'enrichir son identité territoriale en mettant en avant l'image d'un territoire préservé. Cette orientation a d'ailleurs été reprise par l'actuelle équipe municipale qui a choisi pour slogan : "ville verte et connectée". Un slogan ambitieux, mais qui résume parfaitement les enjeux de la commune : préserver sa nature et développer un modèle agricole durable, tout en affirmant son rôle de commune relais dans le cadre des mobilités territoriales et la décentralisation des services du département de Mayotte.

En dépit de la vivacité de son agriculture et ses atouts touristiques, la commune de Ouangani connaît des problématiques sociales préoccupantes traduisant toute la précarité qui touche sa population. Ces difficultés se retrouvent à plusieurs niveaux, et ce tant sur le plan de l'éducation que sur les plans de l'insertion professionnelle et de la tranquillité publique. C'est d'ailleurs pour toutes ces raisons qu'elle est encore aujourd'hui classée en zone de quartier prioritaire de la politique de la ville.

En somme, la commune de Ouangani fait face à des enjeux disparates et parfois même contradictoires. Apporter des solutions concrètes à ses habitants sur leurs problématiques du quotidien, apparaît aujourd'hui comme une condition sine qua non pour assurer la cohérence et la pertinence de sa stratégie de développement.

3. La population : caractéristiques sociodémographiques et évolutions

La population de la commune de Ouangani est très jeune, plus de 50 % de sa population a moins de 20 ans. Un chiffre qui reste en constante augmentation sur les 10 dernières années.

La population de la commune de Ouangani est en proie à un effet de cisaillement, entre d'un côté une surreprésentation des jeunes qui demeure toujours forte, et de l'autre une accélération du vieillissement de la population touchant les catégories des 45 - 59 ans et 60 - 74 ans, qui connaissent respectivement une croissance de 17,92 % et 4,12%.

Répartition de la population de commune de Ouangani par tranches d'âge

	2017	%	2012	%	Taux d'évolution
Ensemble	10203	100	9834	100	3,75
0 à 14 ans	4695	46,02	4564	46	2,87
15 à 29 ans	2382	23,02	2301	23	3,52
30 à 44 ans	1867	18,30	1845	19	1,19
45 à 59 ans	869	8,51	742	7,54	17,12
60 à 74 ans	320	3,14	305	3,10	4,92
75 et plus	70	0,69	78	0,79	-10,26

Source : Insee

Concernant l'évolution globale de la population, le taux d'accroissement annuel se situe +0,7 % par an entre 2012-2017 (+2,9 % de solde naturel et -2,2 % de solde migratoire apparent), en baisse par rapport au période précédentes : 2007-2012 : +8,4 % ; 2002-2007 : +3,4 % ; 1997-2002 : +2,9 %.

Par ailleurs, la commune de Ouangani connaît des phénomènes migratoires importants, seuls 46 % de sa population est de nationalité française.

➤ **Portraits des ménages**

- Une précarité économique et sociale

Sur le plan économique et social, la population de la commune de Ouangani figure parmi celles qui cumulent le plus de difficultés sur le département. Les 5 villages qui la composent sont classés en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Le taux de natalité est de 37,9 naissances pour 1 000 habitants en 2017 (38,1 à l'échelle du département. En 2017, 28 % des familles sont monoparentales, 9 % des couples sans enfant, 53 % des couples avec enfant(s) et 11 % sont des individus vivant seuls.

Etat matrimoniale dans la commune de Ouangani

Village	Vivant en couple		Vivant seul		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ouangani	1231	59	869	41	2100	100
Barakani	961	55	774	45	1735	100
Coconi	86	55	40	45	156	100
Kahani	812	54	705	46	1517	100

Champ : population de 15 ans ou plus

Source : Insee, recensement de la population de Mayotte 2017,

- Un habitat en dessous des standards du département

En 2017, pour ses 10 203 habitants, 2392 résidences principales étaient identifiées, dont 40 % en tôle. Le village de Kahani concentre la majorité des habitations en tôle.

En dépit d'une nette augmentation des résidences principales entre 2007 et 2017 (+40 %), en plus de leurs caractéristiques précaires (en tôle, manque d'accès à l'eau potable, dépourvus de confort de base), les logements identifiés se révèlent sous-dimensionnés par rapport à la taille des ménages qui s'établit à 4,3 personnes.

- Une population en proie au chômage

En 2017, le taux d'actifs de 15-64 ans ayant un emploi dans la commune est de 24 % (30 % de l'ensemble du département). Il a augmenté de +6 points par rapport à 2012.

Cette problématique est d'autant plus préoccupante au regard du niveau de diplôme et de formation des habitants. Plus de la moitié des personnes âgées de 15 ans ou plus sont non scolarisées et ne possèdent aucun diplôme. Dans cette catégorie les plus de 34 ans sont majoritaires avec une proportion qui s'établit à 54 % en augmentation de 4 % par rapport à 2012.

Paradoxalement, l'accès aux prestations sociales est très limité. En 2019, 176 personnes sont allocataires du RSA, en augmentation de 14% par rapport à 2017

Mêmes difficultés pour l'accès à l'AAH ou l'AEEH. Tous ces éléments traduisent un phénomène latent de non-recours aux droits qui contribue à les faire rester dans un cercle vicieux de précarité.

Répartition des enfants non scolarisés par âges

Sexe / Age	3 - 6	7-10	11-14
Masculin	115	59	56
Féminin	129	58	71
Totaux	244	117	127

Source : INSEE, recensement 2017

Sur le tableau ci-dessus, on constate qu'un faible taux de scolarisation des enfants. Une problématique qui peut avoir de lourdes conséquences sur la réussite éducative par la suite.

Répartition des jeunes non scolarisés par âges

Sexe / Age	15 - 19	20 -24	24 - 29
Masculin	39	41	65
Féminin	42	75	137
Totaux	81	116	202

Source : INSEE, recensement 2017

La non-scolarisation touche également les jeunes. En 2017, 197 jeunes âgés de 15 à 24 ans n'étaient pas scolarisés. De la même manière, 180 jeunes âgés de 15 à 29 ans n'avaient aucun diplôme ou arrêté leur scolarité avant la fin du primaire.

4. Les équipements du territoire

➤ Sport, culture et animations

La commune de Ouangani est dotée d'équipements et organisations de base qui se répartissent comme suit :

- 3 Terrains de football
- 2 Plateaux sportifs (basket, tennis et volley-ball)
- 2 terrains multisports (Kahani et Hapandzo)
- 1 MJC Ouangani en construction
- 1 foyer de jeune à Hapandzo
- CCAS/Maison France Service
- SPIP
- Croix rouge
- 40 associations

Cela étant, ces derniers se révèlent insuffisants par rapport aux besoins de la population. Les éléments de diagnostic présentés plus haut insistent sur l'urgence d'apporter des réponses au plus

jeunes et moins jeunes en matière d'éducation, d'insertion professionnelle et d'animations socio-culturelles, par la pleine utilisation des équipements existants et de nouvelles créations.

➤ Education

La commune de Ouangani comme le reste du département accuse de lacunes en matière de politiques éducatives marqué par une déscolarisation précoce et un système de rotation scolaire qui ne permet pas d'avoir un bon rythme d'apprentissage.

Elle dispose à ce jour de 58 lieux de scolarisation et d'enseignement qui se répartissent comme suit :

- 8 groupements scolaires (5 écoles élémentaires et 3 écoles maternelles)
- 1 collège à Barakani
- 1 Lycée Agricole de Coconi
- 1 Lycée polyvalent de Kahani
- 1 Bibliothèque municipale à Barakani
- 40 écoles coranique
- 5 Madrasas

L'article 11 de la loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019, donne priorité aux premières années d'école pour combattre l'échec scolaire, en instaurant l'instruction obligatoire pour les enfants de 3 à 5 ans. Force est de constater que dans la commune de Ouangani beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés. En 2017, 244 enfants âgés de 3 à 6 ans n'étaient pas scolarisés.

➤ Santé

La commune de Ouangani dispose de deux structures de prise en charge : une PMI et un centre de référence.

La présence d'un collège avec une infirmière scolaire permet aux plus jeunes d'accéder aux premiers soins. Un IME, un Itep et un Ditep gérés par Mlezi Maoré sont présents dans la commune.

Concernant les professionnels(s) de Santé (hors remplaçants) : En 2021, la commune de Ouangani est pourvue de 1 orthophoniste libéral, soit une densité de 9,5 pour 100 000 habitants (la densité à Mayotte est de 2,3) et 6 infirmiers libéraux, soit une densité de 57,2 pour 100 000 habitants.

Par ailleurs, elle dispose également d'une caserne de pompiers installée à Kahani.

La commune projette d'améliorer son offre de soin au travers de deux projets structurants : la mise en place d'un Contrat local de Santé en lien avec l'ARS de Mayotte et la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire.

5. Le tissu associatif

La situation du tissu associatif dans la commune de Ouangani est caractérisée par un nombre conséquent d'associations déclarées, soit 150 au total. Cependant, il est important de souligner que seulement 10 % à 15 % de ces associations sont actives au quotidien. Cette observation met en évidence une problématique de dynamisme et d'engagement associatif.

Principalement orientées vers des activités sportives et culturelles, les associations jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre d'actions et d'initiatives au sein de la commune. Cependant, le tissu associatif reste fragile, avec un budget annuel moyen inférieur à 5 000 €. Cette contrainte financière limite les capacités des associations à se développer et à se professionnaliser.

Face à ces constats, il est impératif de prendre des mesures pour renforcer et soutenir le tissu associatif de Ouangani.

6. Le tissu économique

La commune de Ouangani est située dans le centre de Mayotte, une région considérée comme "les poumons de l'île", de par les nombreuses opportunités qu'elle offre en termes de développement économique, notamment au niveau de l'agriculture et du tourisme. Dans la pratique, ces opportunités ont encore du mal à se concrétiser et à favoriser une vraie dynamique d'emploi. On retrouve toutefois, quelques organisations et événements qui stimulent le développement du territoire, notamment le célèbre marché paysan de Coconi.

Composition du tissu économique de la commune de Ouangani :

- 5 Restaurants
- AMITAF (entreprise)
- 1 Banque postale
- 180 commerces de proximité dit Doukas
- 1 Marché paysan (tous les 1ers du mois)
- 1 Agritourisme
- 5 Supérettes
- 3 Boulangeries
- 3 Garages

- 5 Menuisiers
- Pôle excellence rurale (PER)
- L'économie informelle

En matière d'emploi, comme nous l'avons détaillé dans la section précédente. A Mayotte, en 2017, la commune figure parmi les mauvais élèves en matière de débouchés professionnels, et subséquemment d'insertion professionnelle. Moins d'un tiers des actifs âgés de 15-64 ans ont un emploi dans la commune.

B. Analyse partagé et problématiques du territoire

1. Les outils de diagnostic

Dans le cadre de l'élaboration de notre projet de centre social, nous avons pris soin de mettre en place un ensemble d'outils afin de garantir une remontée efficace des besoins de nos parties prenantes. Nous avons débuté ce travail en analysant les résultats d'enquête de satisfaction réalisées les années précédentes en lien avec les actions que nous proposons. Ces enquêtes nous permettent d'évaluer la qualité de nos services et de recueillir les retours de nos bénéficiaires. En analysant les réponses et en identifiant les points à améliorer, nous pouvons ainsi garantir une amélioration continue de notre organisation afin de répondre au mieux aux attentes de notre public.

En complément de ces enquêtes de satisfaction, nous avons élaboré des questionnaires. Ceux-ci ont été conçus de manière à obtenir des informations précises et pertinentes sur les attentes et les besoins de nos publics concernant le futur centre social. C'est d'ailleurs à partir de cette base que nous avons pu dégager les axes stratégiques de notre projet social, qui ont par la suite été confirmé et validé en réunion de travail par les habitants et acteurs économiques de la commune.

Nous avons accordé également une grande importance aux réunions de travail. Celles-ci nous ont permis d'interagir directement avec nos parties prenantes, qu'il s'agisse des membres de notre équipe, des bénéficiaires ou des partenaires. Au cours de ces réunions, nous favorisons un dialogue ouvert et constructif, où chacun pouvait exprimer ses besoins, ses idées et ses préoccupations. Ces échanges nous ont permis d'enrichir notre vision et de prendre en compte les différents points de vue, dans le but d'élaborer des solutions adaptées et pertinentes.

Enfin, nous avons également mis en place des entretiens individuels avec nos parties prenantes. Ces entretiens nous permettent d'établir une relation plus personnalisée et approfondie avec chaque individu, en prenant en compte ses attentes spécifiques. Grâce à ces rencontres individuelles, nous sommes en mesure de mieux comprendre les situations particulières, d'apporter un soutien adapté

et de proposer des solutions sur mesure. Ces échanges privilégiés contribuent à renforcer la confiance et à consolider notre relation avec notre public.

Le recours à ces outils s'inscrit dans une approche participative nous permettant de rester à l'écoute de notre public et d'anticiper leurs attentes, afin de leur proposer un centre social qui réponde au mieux à leurs besoins et aspirations. Nous continuerons d'adapter nos méthodes en fonction des retours reçus, afin d'assurer une amélioration continue de nos services et de maintenir une relation de confiance avec notre communauté.



Un groupe de travail lors de la consultation des habitants

2. Les problématiques soulevés par les acteurs du territoire

Dans le cadre de notre projet de centre social, nous sommes partis à la rencontre des habitants à plusieurs reprises :

- 1 fois pour administrer un questionnaire d'évaluation des besoins
- 3 fois, à travers des réunions de travail : avant, pendant et à la fin de l'élaboration du projet

A travers l'analyse de leurs différentes réponses (voir annexes 3,4 et 5), nous avons pu mettre en exergue 6 problématiques :

- L'accès aux droits et le soutien à la parentalité

- L’insertion professionnelle
- Le cadre de vie
- La culture et l’éducation
- La tranquillité publique
- La mobilité

Afin de comprendre leurs nuances, nous expliciterons en détails chacune de ces problématiques dans les prochains paragraphes :

➤ **L’accès aux droits**

L'accès aux droits est une des préoccupations essentielles pour les habitants de la commune Ouangani. Cela se comprend aisément au regard de la vulnérabilité économique et sociale qui touchent une grande partie de sa population.

Nombreux sont les habitants qui n’ont jamais entendu parler de centre social ou qui ne connaissent pas ses missions. Pourtant, le terme social dans “centre social” suffit pour nourrir des espoirs en faveur de l’amélioration de leur vie quotidienne. Dans ce contexte, l’aide administrative et le soutien des parents sont les vœux prioritaires des habitants, ce qui finalement vient confirmer des réalités connues de longues dates.

L’accès aux droits est jugé difficile pour plusieurs raisons et ce malgré la présence du CCAS de Ouangani dans le village de Barakani. D'abord, en raison de l'illettrisme qui touche une grande partie de la population, qui conjuguée à la lourdeur des démarches administratives ne facilite pas les choses. Ensuite, il est important de noter que le commun compte beaucoup d’habitants en situation irrégulière, qui souvent sont exclus des dispositifs de droits communs, ce qui rajoute une difficulté supplémentaire. Tout cela conduit souvent à des situations de non-recours aux droits qui contribuent fragilisées encore plus les populations.

➤ **Le soutien à la parentalité**

Par ailleurs, concernant les attentes en matière de soutien à la parentalité, en analysant les questionnaires, on s’aperçoit que les habitants font souvent une corrélation entre délinquance juvénile et parents dépassés par les événements ou démissionnaires. Il s’agirait ainsi d’accompagner les habitants à réinvestir leurs fonctions parentales afin d’améliorer l’encadrement des enfants.

En outre, l’analyse des réponses montre une confusion entre le champ d’intervention des CCAS et celui des centre sociaux, tout l’enjeu pour Kaza sera de clarifier les frontières entre les deux

organisations, afin d'éviter des désillusions qui saperait la dynamique de mobilisation citoyenne recherchée.

➤ **L'insertion Socio-professionnelle**

L'insertion socioprofessionnelle dans la commune est marquée par des défis considérables. Près d'un tiers de la population est touché par le chômage, ce qui témoigne de l'importance de contribuer à lever les freins qui entravent l'accès à l'emploi. Ouangani, tout comme d'autres communes de l'île, fait face à des enjeux économiques majeurs, en particulier la faible diversification de son économie, qui conduit à une raréfaction des opportunités professionnelles.

De plus, il est essentiel de noter que la commune compte une proportion élevée de jeunes adultes en âge d'entrer sur le marché du travail, ce qui intensifie la concurrence pour les emplois disponibles et rend l'insertion socioprofessionnelle encore plus difficile. Dans ce contexte, il est essentiel de mettre l'accent sur la maîtrise de la langue, les savoirs être et la confiance en soi, afin de renforcer les compétences nécessaires à une meilleure intégration professionnelle.

Par ailleurs, nous observons un glissement progressif de la compétition sur le marché du travail de l'échelle du bassin économique vers l'échelle départementale. En effet, en raison des disparités entre la localisation des emplois offerts et les choix de résidence des personnes actives, les déplacements entre le domicile et le lieu de travail se multiplient dans l'ensemble du département. Cette réalité exige une meilleure maîtrise des dispositifs et acteurs de l'emploi, afin de faciliter les accompagnements ainsi que les orientations professionnelles, tout en optimisant les opportunités offertes sur un territoire plus large. En 2017, près de la moitié des personnes en emploi, soit 19 500 individus, résidaient dans une commune différente de celle où ils travaillaient ; cette proportion n'était que de 40 % en 2012. À Ouangani, il est notable que les deux tiers des emplois sont occupés par des habitants d'autres communes.

Cette difficulté à intégrer le marché du travail affecte la population locale, qui est partagée entre colère et résignation. Sur les 193 personnes que nous avons interrogées et parmi les 165 répondants à la question "Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans le village ?", 18 personnes considèrent le chômage comme un problème majeur. De la même manière, parmi les 162 personnes ayant répondu à la question "Qu'aimeriez-vous trouver dans un centre social ?", 23 personnes expriment un besoin accru d'accompagnement à l'insertion professionnelle, en particulier en faveur des jeunes. Il est donc essentiel de renforcer les initiatives visant à développer les compétences nécessaires à l'employabilité et à favoriser une meilleure intégration professionnelle au sein de la commune.

➤ **Le cadre de vie**

La commune de Ouangani présente des forces telles que son cadre verdoyant, sa tranquillité et son marché paysan dynamique. Cependant, elle doit faire face à des faiblesses liées à l'état de ses équipements publics, à l'animation limitée et à l'aménagement des espaces publics insuffisant. Des éléments qui se confirme en partie, à travers l'analyse du questionnaire adressés aux habitants. En effet, Sur les 162 personnes ayant répondu à notre questionnaire, 40 d'entre-elles trouvent que le manque d'activité, notamment les activités de loisirs et d'animations à destination des habitants constitue la principale source de difficulté. Par ailleurs, près d'un quart des répondants font une corrélation directe entre manque d'activité et délinquance juvénile.

Malgré ces défis, la commune dispose d'opportunités intéressantes, telles que la construction de logements sociaux, la disponibilité du foncier et des zones touristiques. Cependant, il est crucial de prendre en compte les menaces que représentent les épisodes d'insécurité et l'insalubrité publique.

➤ **Culture et éducation**

La commune de Ouangani présente des points forts qui contribuent à son dynamisme culturel. Tout d'abord, le nombre important d'associations est une véritable force, car il favorise la participation citoyenne, la solidarité et l'engagement des habitants. Ces associations peuvent jouer un rôle essentiel dans l'animation de la commune, l'organisation d'événements et le soutien aux différentes initiatives locales. De plus, la présence d'un collège et de deux lycées constitue un atout majeur pour l'éducation des jeunes, offrant ainsi des opportunités d'apprentissage et de formation.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui monte en puissance est également une force pour la commune de Ouangani. Le CCAS a pour mission de développer des actions sociales en faveur des habitants les plus vulnérables. Son renforcement permettra d'améliorer l'accès à la culture pour les personnes en précarité, par des aides financières spécifiques.

En dépit de ces nombreux points forts, la commune de Ouangani accuse d'un certain nombre de difficulté. Tout d'abord, la bibliothèque peu animée constitue un manque pour les habitants qui souhaitent accéder à la culture, à la lecture et à l'apprentissage. Il est important de dynamiser cet espace en proposant des activités, des animations et en diversifiant l'offre de livres et de ressources. De la même manière, le manque de lieux d'accueil dédiés aux associations limite leurs possibilités de se réunir, d'organiser des rencontres et de mener à bien leurs projets. A cela s'ajoute, la baisse des subventions publiques qui peut impacter négativement leur fonctionnement.

Une autre faiblesse identifiée est le manque d'activités intergénérationnelles. La création de liens entre les différentes générations favorise l'échange, la transmission des savoirs et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. Il est essentiel de promouvoir des initiatives et des

événements permettant aux jeunes, aux adultes et aux personnes âgées de se rencontrer, de partager des expériences et de collaborer sur des projets communs.

Ces difficultés sont d'autant plus exacerbées en raison d'un manque de communication sur les activités réalisées dans la commune. En effet, une communication efficace et transparente est essentielle pour informer les habitants des différentes initiatives, des événements et des services disponibles.

Pour surmonter ces faiblesses, les personnes que nous avons interrogées plébiscite la création d'un forum des associations, qui selon eux serait un moyen efficace de favoriser les échanges entre les différentes associations de la commune, de renforcer leur coopération et de faciliter leur développement. Ce forum permettrait également de promouvoir leurs actions auprès des habitants et d'encourager de nouvelles adhésions.

Par ailleurs, à ce jour il n'existe aucune base de données sur laquelle on peut s'informer sur l'histoire et la culture de la commune. Procéder à son écriture représente une opportunité précieuse pour préserver le patrimoine local, valoriser le passé et renforcer l'identité de la commune. Cela peut se faire à travers des initiatives telles que des recherches historiques, des témoignages, des expositions ou la création d'un musée local. L'histoire de la commune peut servir de base solide pour construire son avenir.

➤ **La mobilité**

L'un des points forts de la commune est sa localisation géographique, elle est située sur un axe stratégique de la desserte territoriale. Cette position favorable permet de faciliter les déplacements des habitants vers d'autres communes, tout assurant une bonne accessibilité pour les visiteurs et personnes qui transitent par la commune. De plus, la construction d'un parking relais constitue un atout, il encouragera l'utilisation des transports en commun en offrant des infrastructures adaptées aux personnes souhaitant laisser leur voiture et se déplacer en transports collectifs.

Cependant, la commune fait également face à certaines faiblesses. Tout d'abord, le manque de transports en commun est un point à améliorer. Cette offre de transport en commun limitée entraîne une dépendance accrue à la voiture individuelle, ce qui contribue à l'engorgement routier et à la pollution. A cela s'ajoute le manque d'aménagements pour les mobilités douces, tels que des pistes cyclables ou des trottoirs sécurisés, qui peut freiner le déplacement des habitants ou les dissuader d'utiliser des modes de déplacement alternatifs à la voiture.

Ces faiblesses peuvent également être perçues comme des opportunités. Par exemple, la promotion du covoiturage peut constituer une alternative intéressante à la voiture individuelle. En encourageant les habitants à partager leurs trajets, on réduit le nombre de voitures sur les routes,

ce qui contribue à désengorger le trafic et à réduire les émissions de CO2. De plus, la mise en place d'un service de transport solidaire peut faciliter la mobilité des personnes ayant des difficultés à se déplacer, telles que les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite. Cela favorise l'inclusion sociale et permet à ces populations de participer pleinement à la vie communautaire.

Une autre opportunité réside dans la communication autour des moyens de transport existants. Il est essentiel de sensibiliser les habitants sur les différentes options de déplacement qui s'offrent à eux. Cela peut inclure la promotion des transports en commun existants, l'information sur les horaires et les itinéraires, ainsi que la sensibilisation aux avantages des mobilités douces tels que la marche ou le vélo. Une communication claire et régulière permettra aux habitants de faire des choix éclairés et de diversifier leurs modes de déplacement.

Pour concrétiser ses opportunités, la commune doit anticiper les impacts de certaines menaces, et y apporter des solutions concrètes. En effet, l'insécurité grandissante constitue une menace pour la qualité de vie des habitants et peut décourager l'utilisation des transports publics ou des mobilités douces. Il est essentiel de renforcer les mesures de sécurité dans les transports en commun et d'améliorer l'éclairage et la surveillance des infrastructures de mobilité. De plus, le transport illégal, tel que les taxis non autorisés, peut créer une concurrence déloyale pour les services de transport réguliers et entraîner une confusion pour les utilisateurs.

➤ **La tranquillité publique**

Pour traiter cette thématique, nous nous baserons sur les réponses de notre questionnaire d'évaluation des besoins administrés à 193 personnes, ainsi que sur des éléments de nos différentes réunions de travail.

Concernant le questionnaire, sur les 162 personnes ayant répondu à notre questionnaire, il est notable que 64 d'entre elles considèrent que les violences urbaines et la délinquance sont des problèmes qui ont un impact sur leur quotidien. Ce constat met en évidence la préoccupation légitime des habitants quant à la sécurité et à la tranquillité dans leur environnement urbain.

Face à ce constat, nous avons souhaité creuser davantage le sujet dans le cadre de réunions de travail avec les acteurs du territoire. Ce qui nous a permis de dresser les points et les points faibles de la commune.

Concernant les points forts, nous pouvons mettre en avant la sagesse des personnes âgées de la commune. Leur expérience et leur connaissance du territoire peuvent être valorisées pour contribuer à la cohésion sociale. De plus, la présence des gilets jaunes de Kahani, en tant que groupe de médiation, constitue une force pour maintenir le dialogue, prévenir les conflits et

favoriser le vivre-ensemble. Enfin, la police municipale joue également un rôle important dans le maintien de l'ordre et de la sécurité dans la commune.

Cependant, ces points forts ne peuvent ne doivent pas occulter les lacunes de la commune à ce sujet. Tout d'abord, l'absence de structure d'accueil pour les jeunes en déshérence à des conséquences réelles dans le quotidien des habitants. Il est essentiel de mettre en place des dispositifs adaptés pour soutenir les jeunes en difficulté, en leur offrant un accompagnement personnalisé, des activités éducatives et des opportunités de formation professionnelle. Par ailleurs, le manque d'implication des parents dans leur responsabilité parentale est également perçu comme source de difficultés.

En outre, nos participants identifient un cloisonnement des catégories socio-professionnelle, qui selon eux ne favorise pas la mixité sociale, les échanges et les collaborations entre les différentes franges de la population.

Pour garantir la tranquillité au sein de la commune, il est nécessaire de soutenir les initiatives ayant fait leurs preuves, tout en cherchant à transformer les faiblesses identifiées en opportunités. Ainsi, la commune peut capitaliser sur :

- Sensibilisation des publics pour de faire évoluer les mentalités, renforcer la responsabilité individuelle et collective, et favoriser la solidarité entre les habitants. Il sera nécessaire de mettre en place des actions de sensibilisation dans les écoles, les associations et les lieux publics pour promouvoir les valeurs de citoyenneté, de respect et d'engagement.
- Travailler sur des projets fédérant l'ensemble des parties prenantes du territoire. En impliquant les habitants, les associations, les institutions publiques, les entreprises et les acteurs de la société civile, il est possible de construire des initiatives collaboratives et inclusives. Ces projets peuvent aborder des thématiques telles que l'éducation, l'emploi, la culture, la sécurité et l'environnement, en tenant compte des besoins et des aspirations de tous les habitants

3. La vision des élus du territoire

Le projet du maire de la commune de Ouangani consiste à relever le défi du vivre et faire ensemble dans un contexte social précaire, en mettant en œuvre une approche stratégique pour promouvoir commune inclusive et harmonieuse. Cette vision reconnaît la nécessité de s'appuyer sur les acteurs locaux, quelles que soient leur taille et leur nature, pour construire une société solidaire et participative. Ainsi, la transformation sociale et l'amélioration des conditions de vie ne peuvent être réalisées par la seule action de l'administration municipale.

Cette approche permet de mobiliser et de valoriser les compétences, les connaissances et les ressources disponibles au sein de la communauté, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et l'engagement citoyen.

Les objectifs d'inclusivité et d'harmonie s'inscrivent dans une volonté de promouvoir l'égalité des chances, de lutter contre les exclusions et de favoriser la cohésion sociale. Cette approche permet de mettre en place des actions et des initiatives concrètes visant à améliorer les conditions de vie, à renforcer les liens sociaux et à offrir des opportunités à tous les habitants de Ouangani, quel que soit leur statut social ou leurs origines.



Rencontre avec le maire de Ouangani, Monsieur Youssouf AMBDI et Madame Salima SELEMANI, élue déléguée à la politique de la ville.

IV. Les orientations du projet social et les modalités de suivi

A. Les orientations stratégiques

Les orientations stratégiques que nous avons définies découlent des problématiques identifiées dans le cadre de nos échanges avec nos publics et au regard des missions qui sont confiées aux centres sociaux.

Les 5 premières orientations ont été esquissées à partir de l'analyse du questionnaire et l'enquête de satisfaction administrés aux habitants de la commune. Elles ont par la suite été affinées lors des réunions de travail avec les habitants, puis confirmées avec les acteurs économiques de la commune : associations, entreprises, agriculteurs, etc. (Réunion du 15 avril 2023). C'est à cette occasion que l'enjeu de mobilité s'est immiscés dans les débats d'orientations stratégiques. Il a été validé à l'unanimité par les participants de notre réunion publique du 27 avril 2023, au cours de laquelle nous avons délinéés les actions opérationnelles de chaque orientation.

Notre réunion 13 mai 2023, était une réunion de pré-restitution et de validation des fiches actions. Nous avons présenté le dossier final à nos publics le 20 mai 2023.

1. Faciliter l'accès aux droits et accompagner la parentalité

Action 1 : accueil, information et orientation des publics

Objectif : contribuer à lever les freins administratifs pour appuyer l'accès aux droits et réduire les inégalités

Niveau de priorité : élevé / mise en œuvre : < 4 mois (après la mise en place du centre social)

Action 2 : Educathèmes

Objectif : Prendre en compte la famille dans sa globalité et dans la spécificité de chacun de ses membres en valorisant leur quotidien qui constitue le terreau de l'accompagnement éducatif et social.

Niveau de priorité : élevé / mise en œuvre : < 4 mois (après la mise en place du centre social)

2. Favoriser l'insertion professionnelle

Action 3 : Programme d'insertion professionnelle et de soutien à l'emploi

Objectif : travailler l'accès à l'emploi et/ou à la formation tout en levant les freins périphériques (accès aux droits, santé, démarches administratives) qui constituent de véritables obstacles pour une entrée sur le marché de l'emploi.

Niveau de priorité : élevé / mise en œuvre : < 4 mois (après la mise en place du centre social)

3. Améliorer le cadre de vie des habitants

Action 4 : concours maisons fleuries

Objectif : en impliquant les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie, en mettant en place des actions de sensibilisation et en valorisant leurs contributions, on crée une communauté engagée, solidaire et dynamique. Les habitants deviennent les acteurs clés du changement, renforçant ainsi la cohésion sociale et l'attractivité de la commune. Ces initiatives ont un impact positif durable sur le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Niveau de priorité : normal mise en œuvre : 6-8 mois (après la mise en place du centre social)

Action 5 : Les paniers solidaires

Offrir de nouveaux circuits de consommation aux habitants à l'échelle de leur commune et favoriser les rencontres

Niveau de priorité : normal / mise en œuvre : 6-8 mois (après la mise en place du centre social)

4. Emanciper la population à travers la culture et l'éducation

Action 6 : ateliers numériques itinérants

Objectif : promouvoir l'accès aux droits et la cohésion sociale, dans un contexte de dématérialisation des services

Niveau de priorité : élevé / mise en œuvre : < 4 mois (après la mise en place du centre social)

Action 7 : Renforcer l'inclusion sociale par le sport

Objectif : renforcer l'organisation et la coopération des organisations sportives et culturelles afin d'améliorer l'offre d'animation dans la commune

Niveau de priorité : élevé / mise en œuvre : < 4 mois (après la mise en place du centre social)

5. Contribuer au maintien de la tranquillité public

Action 8 : Citoyenneté, vie sociale et faire ensemble

Objectif : Renforcement de la tranquillité publique par le développement de la citoyenneté active et de la vie sociale communautaire.

Niveau de priorité : élevé / mise en œuvre : < 4 mois (après la mise en place du centre social)

6. Développer la mobilité dans le territoire

Action 9 : Mobil'active

Objectif : contribuer à diversifier les modes de déplacement et à améliorer leur visibilité auprès des habitants

Niveau de priorité : faible / mise en œuvre : 12 mois (après la mise en place du centre social)

B. Les fiches actions

Axe accès aux droits - Fiche action 1

INTITULÉ DE L'ACTION : Accès aux droits pour tous
AXE D'INTERVENTION (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none">• Cohésion sociale• Accès aux droits
CONSTATS / ATOUS – FAIBLESSES (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none">• Illettrisme touchant une grande partie de la population de Barakani, rendant les démarches administratives complexes• Présence importante d'habitants en situation irrégulière, exclus des dispositifs de droits communs• Situation de non-recours aux droits, contribuant à la fragilisation des populations.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'accès aux droits pour tous les habitants de Barakani• Réduire les situations de non-recours aux droits• Renforcer l'autonomie et l'empowerment des populations.
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none">• Apporter un appui administratif et favoriser l'accès à l'information sur les droits et devoirs de chacun.• Mettre en place un espace d'information régulièrement mis à jour pour répondre aux besoins des habitants.• Proposer des permanences d'assistance sociale et juridique pour accompagner individuellement les personnes dans leurs démarches
DESCRIPTIF DE L'ACTION <p>Pour favoriser l'accès aux droits dans le contexte de la commune de Ouangani, il est essentiel de mettre en place une méthode d'accompagnement adaptée aux spécificités de la population et aux obstacles identifiés :</p> <p>1. Sensibilisation et information :</p> <ul style="list-style-type: none">• Organiser des sessions de sensibilisation pour expliquer l'importance des droits et les différentes démarches administratives.

- Utiliser des supports de communication adaptés à l'illettrisme
- Faire intervenir des personnes ressources et des témoignages pour renforcer la compréhension et l'identification des situations concrètes.

2. Proposer des accompagnements individualisés

- Mettre en place des permanences d'assistance sociale et juridique où des professionnels qualifiés pourront accompagner individuellement les habitants dans leurs démarches administratives.

3. Simplifier autant que se peut les démarches administratives

- Travailler en partenariat avec les administrations locales et les services compétents pour simplifier les procédures administratives, en réduisant la paperasserie et en favorisant l'accès aux informations essentielles.
- Développer des outils d'accompagnement spécifiques, tels que des fiches explicatives détaillant les étapes des démarches administratives, des listes de documents requis et des contacts utiles

4. Renforcement des compétences

- Mettre en place des partenariats avec des organismes d'accompagnement ou de formation pour offrir des opportunités d'apprentissage adaptées aux besoins de la population (Arll, Cemea, Croix rouge)

5. Collaboration et partenariats

- Travailler en étroite collaboration avec le CCAS de Ouangani, les associations locales, les institutions publiques et les organismes de soutien social pour mutualiser les ressources et les compétences.
- Établir des partenariats avec des avocats, des associations de défense des droits et d'autres acteurs impliqués dans l'accès aux droits, afin de bénéficier de leur expertise et de leur soutien

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Moyen humain : un animateur accès aux droits
- Matériels : Bureau (accueil et accompagnement individuel), présentoir de supports d'information, documents ressources sur les aides et démarches administratives, site internet pour la mise en ligne des informations

- Partenaires : CCAS de Ouangani, Utas centre, ARLL, Cemea, Croix-Rouge, Cabinet de juristes

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- **Augmentation du nombre de personnes informées sur leurs droits :**
 - Indicateur quantitatif : Nombre de participants aux sessions de sensibilisation et d'informations organisées.
 - Indicateur qualitatif : Taux de satisfaction des participants quant à leur compréhension des droits et des démarches administratives.
- **Réduction du taux de non-recours aux droits :**
 - Indicateur quantitatif : Nombre de demandes de droits déposées après l'accompagnement du centre social.
 - Indicateur qualitatif : Témoignages des personnes accompagnées attestant de leur accès effectif aux droits et de l'amélioration de leur situation.
- **Renforcement des compétences des habitants :**
 - Indicateur quantitatif : Nombre de participants aux formations et aux ateliers proposés.
 - Indicateur qualitatif : Témoignages des participants sur l'acquisition de nouvelles compétences et leur capacité à appliquer ces connaissances dans leur vie quotidienne.
- Développement des partenariats pour un suivi à 360 degrés des publics

Accompagnement de la parentalité - Fiche action 2

INTITULÉ DE L'ACTION : Accompagnement de la parentalité

AXE D'INTERVENTION (en référence au projet)

- Insertion sociale
- Accompagnement des familles
- Intergénéralité

CONSTATS / ATOUS – FAIBLESSES (en référence au projet)

- Corrélation perçue entre délinquance juvénile et difficultés des parents
- Besoin de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et de renforcer les liens familiaux

OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet)

- Améliorer l'encadrement des enfants en soutenant les parents dans l'éducation
- Favoriser les interactions intergénérationnelles et interculturelles
- Rompre l'isolement des familles monoparentales et renforcer les liens parentaux
- Impliquer les familles dans la vie du quartier et du Centre Social
- Repérer, prévenir et orienter les familles vers des professionnels spécialisés si nécessaire

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Organiser des ateliers et des formations pour les parents sur des thèmes liés à l'éducation et à la parentalité, en favorisant les échanges et le partage d'expériences
- Créer des espaces de parole et de soutien pour les familles monoparentales, en proposant des groupes de discussion et des activités spécifiques
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention sur des problématiques spécifiques liées à l'éducation des enfants.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Pour accompagner les familles sur leurs fonctions parentales, il est essentiel de mettre en place une méthode d'accompagnement adaptée aux spécificités de la population et aux obstacles identifiés :

1. Analyse des besoins : effectuer des enquêtes supplémentaires pour identifier les problématiques et attentes des familles
2. Co-concevoir un programme d'action avec les publics concernées : planifier les différentes activités, ateliers, formations et événements qui seront proposés aux familles

3. Communication et sensibilisation : Mettre en place une stratégie de communication pour informer les familles de l'existence du programme et des activités proposées. Utiliser différents canaux de communication, tels que des affiches, des dépliants, des réseaux sociaux et des rencontres avec les familles.
4. Organisation des activités : Planifier et organiser les différentes activités prévues dans le programme, en tenant compte des disponibilités des familles et en veillant à la diversité des thématiques abordées. Assurer la coordination entre les différents intervenants et veiller au bon déroulement des activités.
5. Renforcement des partenariats : collaborer avec d'autres acteurs locaux tels que les services sociaux, les établissements scolaires, les associations et les professionnels de la santé pour renforcer l'efficacité de l'action. Établir des partenariats durables qui favorisent le partage de ressources et d'expertise.
6. Adopter une posture des professionnels, qui identifient les compétences des parents et leur permet d'être les éducateurs premiers de leurs enfants.

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

➤ Moyens humains :

- 1 référente familles (animateur accès aux droits)
- Prestataires parentalités (psychologue, professionnels de la petite enfance,..)
- ARLLE (Action lire et faire lire, ...)
- Les parents et les enfants
- Equipe salariée
- Membre des services infirmiers des établissements scolaires

➤ Moyens matériels:

- Un local d'accueil des publics
- 1 minibus

- Matériels pédagogique (jeux d'apprentissage, ...)
- Matériels d'activités physiques et manuelles
- Espace informatique

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Amélioration de l'encadrement des enfants :
 - Indicateur qualitatif : Augmentation de la satisfaction des familles concernant leur capacité à encadrer et éduquer leurs enfants.
 - Indicateur quantitatif : Réduction des comportements problématiques chez les enfants, mesurée par le nombre de signalements de comportements déviants ou de problèmes de discipline à l'école ou dans la communauté.
- Réduction de l'isolement des familles monoparentales :
 - Indicateur quantitatif : Augmentation du nombre de familles monoparentales participant régulièrement aux activités proposées, mesuré par le taux de participation.
- Appropriation du Centre Social par les familles :
 - Indicateur qualitatif : Augmentation du niveau d'implication des familles dans la vie du Centre Social, évaluée par leur participation aux réunions, aux événements et aux activités.
 - Indicateur quantitatif : Augmentation du nombre de familles inscrites comme adhérentes du Centre Social, mesurée par le taux d'adhésion.
- Réponses structurantes aux problématiques familiales :
 - Indicateur quantitatif : Augmentation du nombre de familles bénéficiant d'une orientation vers des professionnels spécialisés, mesurée par le nombre de références effectuées.

Axe insertion professionnelle - Fiche action 3

INTITULÉ DE L'ACTION : Programme d'insertion professionnelle et de soutien à l'emploi

AXE D'INTERVENTION (en référence au projet)

- Insertion professionnelle
- Inclusion sociale

CONSTATS / ATOUS – FAIBLESSES (en référence au projet)

- Une oisiveté des jeunes conduisant à des troubles à l'ordre public
- Faible diversification de l'économie locale, entraînant une rareté des opportunités d'emploi.
- Proportion élevée de jeunes adultes en âge d'entrer sur le marché du travail, créant une concurrence accrue pour les emplois disponibles.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet)

- Améliorer les perspectives d'emploi et l'employabilité des jeunes dans la commune d'Ouangani.
- Réduire le taux de chômage en favorisant l'accès à des opportunités d'emploi stables et de qualité.
- Favoriser l'identification du sens du travail chez les jeunes (valorisation, autonomie...).

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Fournir un accompagnement personnalisé et des conseils en matière d'orientation professionnelle aux jeunes en recherche d'emploi.
- Faciliter l'accès à des stages et des programmes de mentorat pour favoriser l'expérience professionnelle.
- Établir des partenariats avec les entreprises locales pour encourager la création d'emplois et promouvoir l'embauche des jeunes résidents
- Mettre en place des partenariats avec les différents prescripteurs pour faciliter les orientations
- Accompagner les demandeurs dans les démarches qui freinent leur insertion professionnelle

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit d'un dispositif qui s'adresse prioritairement aux jeunes de 16 à 29 ans. A raison de 14 heures par semaine (sur une durée totale de 4 mois renouvelables 1 fois), ce dispositif

d'insertion des jeunes se pense et se déploie comme un accompagnement global : à la fois social et professionnel.

Modalité de mise en œuvre :

Pour se faire, il sera nécessaire d'établir une relation de confiance et d'accompagner les demandeurs d'emploi pas à pas.

Le repérage et l'orientation des jeunes constituent des facteurs clés de réussite. Selon les situations, l'entrée dans le dispositif peut se faire de différentes sortes :

- Par l'identification du demandeur d'emploi par nos animateurs et de mobilisation et de réinsertion
- Par une orientation interne des autres services du centre social
- Dans le cadre d'un partenariat avec d'autres organismes d'accompagnement tels que les CCAS, la mission locale, Pole emploi, les centre de formations, etc.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi débouche sur un coaching personnalisé en lien avec les difficultés identifiés :

- Travail sur le CV et la lettre de motivation, véritables leviers de valorisation
- Recherche d'offres d'emploi ou de parcours de formation
- Préparation orale à des entretiens d'embauche
- Sensibilisation aux codes du monde du travail
- Mise en situation professionnelle

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Recrutement de conseillers en orientation professionnelle
- Mise en place
- Collaboration avec les entreprises locales pour les stages et les opportunités d'emploi.
- Organisation d'événements, de formations et de séances de mentorat.

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Augmentation de l'employabilité des jeunes grâce à l'acquisition de compétences adaptées au marché du travail

- Création d'opportunités d'emploi durables et de qualité pour les jeunes résidents.
- Renforcement de la confiance et de l'espoir au sein de la population locale en termes d'avenir professionnel et d'insertion socio-économique.

Fiche action 4

INTITULÉ DE L'ACTION : Concours maison fleuries
AXE D'INTERVENTION (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none">• Développement durable• Cohésion social
CONSTATS / ATOUTS – FAIBLESSES (en référence au projet) Faiblesses <ul style="list-style-type: none">• Peu d'espaces fleuris dans la commune• Une difficulté à traduire les orientations politiques en actions concrètes (ex : slogan de la commune, commune verte et connectée) Atouts <ul style="list-style-type: none">• Un territoire jouissant d'une bonne image : "poumon de l'île"• Des habitants souhaitant valoriser leur commune• Des pépinières présents dans la commune
OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none">• Mettre en valeur les villes et leurs habitants, en donnant une belle image du territoire• Encourager le fleurissement privé pour améliorer le cadre de vie• Stimuler le développement touristique
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un concours de maisons fleuries• Mettre en place un comité d'admission et un jury local• Définir un cahier des charges et une réglementation pour une meilleure organisation• Mettre en place des temps de rencontres entre participants et organisateur

- Valoriser l'action à travers une communication adaptée et une inscription dans les réseaux pour une meilleure visibilité
- Obtenir une labélisation

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le concours de maisons fleuries est organisé par le centre social. Il permet de mettre en valeur la commune et ses habitants, en donnant une belle image du territoire. Bien que faisant appel à un engagement individuel, le concours cherche bel et bien à favoriser les échanges entre les habitants et le sentiment d'appartenance à la même communauté. Il s'agit alors de mettre en place des temps d'échanges afin de permettre le partage d'expérience et la valorisation des actions réalisées.

Cette action est également une opportunité de renforcer la sensibilisation sur la valorisation et la préservation de la nature, permettant ainsi de s'inscrire pleinement dans les orientations de la municipalité : promouvoir une ville verte et connecté.

Afin d'encourager la participation des habitants, le centre social et ses partenaires envisage de récompenser les participants aux concours.

La participation est gratuite et réservée aux habitants. Le concours comprend plusieurs catégories qui peuvent être différentes selon les lieux. On trouve les jardins, les maisons et les balcons. Un jury local se déplace ensuite dans la commune afin d'évaluer les décorations en fonction de plusieurs critères. Des récompenses sont ensuite distribuées aux lauréats. Mais au-delà de l'engagement citoyen c'est une image de la commune qui est alors en jeu. Cette initiative locale a pour objectif d'encourager le fleurissement privé et de permettre la population de contribuer à renforcer la qualité de leur cadre de vie.

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Coordinateur ou un chargé de développement
- Matériels de jardinages d'emprunt
- Partenaires : Mairie de Ouangani, CCAS de Ouangani, pépiniéristes de la commune

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Un développement des échanges entre les habitants
- Un développement de l'attractivité de la commune par un embellissement des maisons
- Une participation d'au moins 15 foyers sur toute la commune
- Une médiatisation de l'évènement
- Une baisse de l'insalubrité publique

Axe cadre de vie – Fiche action 4

INTITULÉ DE L'ACTION : Les paniers solidaires

AXE D'INTERVENTION (en référence au projet)

- Circuits courts
- Alimentation saine
- Développement agricole

CONSTATS / ATOUTS – FAIBLESSES (en référence au projet)

Faiblesses

- Forte saisonnalité dans la production agricole
- Démarche de changement des modes consommation longue

Atouts

- Un coup de pouce l'activité des agriculteurs
- Un coup de pouce pour le portefeuille des habitants
- Une solidarité et de cohésion sociale

OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet)

- Concilier les habitants avec le monde paysan
- Impulser une approche locale dans les modes de consommation
- Favoriser une exploitation durable des ressources agricoles
- Permettre la transmission culturelle, à travers le maraichage

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Mettre en place une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP)
- Mettre en place une charte déontologique sur les pratiques agricoles à destination des agriculteurs
- Définir un cahier des charges et une réglementation pour une meilleure organisation
- Définir des temps et des lieux de rencontres entre agriculteurs et acheteurs
- Obtenir une labélisation

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans un contexte actuel où les consommateurs cherchent des produits de qualité, exploités localement et dans le respect de leur cadre de vie, renforcer le lien entre producteurs et consommateurs par une meilleure connaissance des productions locales par la population apparaît comme un enjeu majeur pour la commune.

Les ventes directes résultants de la mise en place d'une AMAP offrent de nouveaux débouchés pour les agriculteurs. Elles leur permettent de diversifier leurs activités et de faire connaître leur travail et leurs produits. Elles s'inscrivent également dans une réponse globale à la question du développement durable puisqu'elles permettent de faire consommer localement ce qui est produit localement, généralement des produits de saison (réduction des gaz à effet de serre).

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)**MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :**

- Coordinateur ou un chargé de développement
- Matériels : tables et chaises, paniers pour le portage des aliments, un véhicule de tournée
- Partenaires : Mairie de Ouangani, CCAS de Ouangani, agriculteurs de la commune

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Développement de la diversification agricole
- Organisation d'une filière de circuits courts
- Création de nouveaux partenariats avec les restaurateurs et les artisans de bouche de la commune
- Création de nouveaux débouchés pour les agriculteurs : vente directe
- Apprentissage du jeune public aux goûts et saveurs locales

Axe culture et éducation - Fiche action 5

INTITULÉ DE L'ACTION : Atelier numérique itinérant**AXE D'INTERVENTION (en référence au projet)**

- Illectronisme
- Promouvant l'accès aux droits et la cohésion sociale, dans un contexte de dématérialisation des services.

CONSTATS / ATOUTS – FAIBLESSES (en référence au projet)

- Une oisiveté des jeunes conduisant à des troubles à l'ordre public
- Une baisse des adhésions dans les associations sportives
- Manque d'échanges entre les différentes structures sportives
- Délabrement des infrastructures
- Des clubs qui manquent de moyens qui affichent une vraie volonté de développement
- Des seniors absents du paysage sportif
- Kaza une association de terrain qui connaît les publics

OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet)

- Démocratiser l'accès au numérique, de manière à faciliter les démarches quotidiennes des habitants
- Promouvant l'accès aux droits et la cohésion sociale, dans un contexte de dématérialisation des services

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Mettre en place des séances d'initiation à l'outil informatique
- Offrir un libre accès à internet
- Accompagner dans la réalisation des démarches administratives en ligne
- Sensibiliser sur les dérives du numériques

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Kaza souhaite mettre en place des ateliers numériques itinérants, afin de renforcer un domaine qu'elle maîtrise déjà : la médiation numérique. Au cours de l'année 2020, Kaza a accompagné près de 280 personnes (adultes et enfants) dans la découverte du monde numérique. Néanmoins, cet accompagnement s'est limité aux personnes habitant dans les environs de la commune de Ouangani. Or, les besoins exprimés pour ce type de services sont loin d'être satisfaits, que ce soit dans la commune de Ouangani ou dans le reste de l'île. Parce que l'accès au numérique et subséquemment à l'information est un droit, dans une démarche citoyenne au travers notre Centre Social nous souhaitons amplifier les actions déjà initiées et offrir des accompagnements pour toute dans tous les villages de la commune.

Les actions seront réalisées dans un bus équipés aménagé et équiper en outils informatiques.

Modalité de mise en œuvre :

Les ateliers seront réalisés directement dans le bus numérique qui est aménagé pour recevoir 6 Postes de travail "informatiques", dont un poste pour personne à mobilité réduite.

Les ateliers numériques seront limités à 6 participants. Dans un premier temps, il est prévu d'organiser des ateliers dans chaque village au moins une fois par mois.

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Conseiller numérique, assistant numérique
- Matériels : Bus numériques, PC, imprimante, tables et chaises
- Partenaires : Préfecture de Mayotte, CCAS de Ouangani, Conseil départemental

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Une démystification des démarches en ligne
 - Accueillir au moins 30 personnes par mois au sein du bus numérique
 - Organiser un atelier par mois dans chaque village
 - Réaliser un atelier de sensibilisation sur les dérives du numérique au moins 1 fois tous les trimestres
 - Mettre en places des partenariats avec les collectivités et prescripteurs

Axe cadre de vie – Fiche action 6

INTITULÉ DE L’ACTION : Renforcer l’inclusion sociale par le sport
AXE D’INTERVENTION (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none"> • Sport • Cohésion sociale • Cadre de vie
CONSTATS / ATOUTS – FAIBLESSES (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none"> • Une oisiveté des jeunes conduisant à des troubles à l’ordre public • Une baisse des adhésions dans les associations sportives • Manque d’échanges entre les différentes structures sportives • Délabrement des infrastructures • Des clubs qui manquent de moyens qui affichent une vraie volonté de développement • Des seniors absents du paysage sportif • Kaza une association de terrain qui connaît les publics
OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none"> • Structuration du milieu sportif de la commune • Amélioration de la visibilité des activités • Promouvoir la cohésion sociale dans la commune, par le développement des interactions et échanges entre villageois • Améliorer l’état de santé des habitants par la pratique d’activité physique

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Créer un comité des associations sportif (faire rencontrer les acteurs du milieu sportif, développement de synergies entre les structures, définition d'une feuille de route, diversification de l'offre d'activité)
- Mettre en place des évènements trimestriel (en lien avec les vacances scolaires) ouvert aux habitants : organisation d'une journée multisport et intergénérationnelle
- Accompagner la structuration des associations (gouvernance et professionnalisation, mise en place d'activité)
- Valoriser l'offre d'activité dans la commune : mise en place d'une stratégie de communication concertée et multicanal afin d'atteindre le plus de monde possible

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Descriptif**
- Dès le départ associer l'ensemble des parties prenantes local, ce qui va nous permettre de remonter les besoins et les attentes au niveau des institutions et fédérations départemental (recherche des partenariats, des financements, accompagnement).
- Kaza organise, communique et coordonne les différentes étapes de la mise en place des actions

Modalité de mise en œuvre :

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Coordinateur ou un chargé de développement
- Bénévole et dirigeant des différentes associations (animation du comité : 10 membres)
- Matériels : Bureau, site internet, réseaux sociaux, support de communication (flyers, Kakemono)
- Partenaires : Cros, Drajés, Fédérations départementales des associations sportives, la mairie (service jeunesse et sport), CCAS de Ouangani, Conseil départemental

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Une meilleure visibilité des associations sportives
 - Augmentation du nombre d'adhérents/ licenciés.
 - Un agenda sportif semestriel : meilleure connaissance des évènements organisés
 - Réaliser 4 évènements sportifs annuels à destination des habitants
 - Réaliser au minimum 4 comités dans l'année qui seraient par des réunions extraordinaires en fonction des urgences

Axe Mobilité - Fiche action 7

INTITULÉ DE L'ACTION :

Citoyenneté, vie sociale et faire ensemble

AXE D'INTERVENTION (en référence au projet)

- Cohésion sociale
- Tranquillité publique

CONSTATS / ATOUTS – FAIBLESSES (en référence au projet)

- Une oisiveté des jeunes conduisant à des troubles à l'ordre public
- Importance de favoriser la participation citoyenne et l'engagement des résidents.
- Besoin de renforcer les liens sociaux et la solidarité entre les habitants de la commune

OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet)

- Encourager la prise de conscience citoyenne et l'implication active des habitants dans la vie de la commune
- Favoriser la création d'un tissu social solidaire et participatif.
- Contribuer à la prévention des troubles et des conflits par une mobilisation collective

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Sensibiliser les habitants à l'importance de la citoyenneté et le respect d'autrui
- Encourager la participation des habitants à des activités collectives et à des initiatives communautaires.
- Organiser des rencontres intergénérationnelles, des événements culturels, des fêtes de quartier et des activités sportives pour renforcer les liens sociaux.
- Mettre en place des ateliers et des formations sur la médiation et la résolution pacifique des conflits.
- Promouvoir le dialogue et la communication entre les habitants et les services municipaux pour une meilleure gestion des espaces publics.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Campagnes de sensibilisation à la citoyenneté active et à la participation sociale à travers des affiches, des brochures et des réunions d'information.
- Organisation régulière d'activités collectives, d'événements culturels et de rencontres intergénérationnelles pour favoriser les échanges et renforcer le tissu social.
- Mise en place de formations et d'ateliers sur la médiation, la communication non violente et la résolution de conflits.
- Collaboration avec les services municipaux pour améliorer la gestion des espaces publics et encourager la participation des résidents à leur aménagement et à leur entretien.

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)**MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS** (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Recrutement d'animateurs et d'intervenants spécialisés dans la promotion de la citoyenneté active et la vie sociale communautaire
- Implication des services municipaux dans la mise en œuvre des actions et dans la gestion des espaces publics.
- Mobilisation des acteurs locaux tels que les associations, les établissements scolaires et les partenaires institutionnels pour la coordination des activités.

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Création d'un environnement social solidaire, favorisant les échanges et la convivialité entre les habitants
- Augmentation du sentiment de sécurité

Axe Mobilité - Fiche action 8

INTITULÉ DE L'ACTION : Mobil 'active

AXE D'INTERVENTION (en référence au projet)

- Mobilité des habitants
- Environnement
- Insertion sociale et professionnelle

CONSTATS / ATOUTS – FAIBLESSES (en référence au projet)

Faiblesses

- Une offre de transport public peu développée
- Individualisation des déplacements
- Manque de lieux de circulation pour les vélos

Atouts

- D'énormes besoins en matière de mobilité
- Des politiques incitatives

OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet)

- Favoriser la mobilité des personnes sur le territoire
- Lutter contre l'isolement et favoriser les rencontres

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

1. Communiquer sur les différents moyens de transport existants :
 - Proposer des ateliers à la mobilité,
 - Communiquer sur les transports moins connus : arrêts stop, covoiturage
 - Participer à l'émancipation des jeunes et des autres publics en communiquant sur les lieux et aides pour le permis.
2. Poursuivre la réflexion dans les différentes instances :
 - Comité des habitants du centre social
 - Intercommunalité
 - Mairie
3. Co-construire des projets de mobilité :
 - Étudier la faisabilité d'un ACI vélib et d'un transport solidaire et adapté
 - Encourager les initiatives de prêts de véhicules (trocs, véhicules à partager) et de locations (deux-roues, voitures)
4. Proposer des ateliers de parrainages sur modes de déplacements non connu du grand public

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le manque de mobilité a pour conséquence d'isoler les personnes et de restreindre la zone géographique de recherche d'un emploi. Ainsi, sans mobilité, la personne peut s'enfermer et aggraver sa précarité.

S'il pénalise principalement les plus précaires financièrement, ce problème a cependant des conséquences réelles sur le développement de la commune.

La commune de Ouangani est l'une des communes les plus pauvres de Mayotte. Les Personnes n'ayant pas d'activité professionnelle sont nombreuses. Pour 8 précaires sur 10, L'absence de mobilité s'explique d'abord par des raisons financières. A Mayotte seules 27 % des ménages possèdent une voiture contre 81 % en métropole en 2016

Dans le cadre de cette action, le centre social porte un triple objectif :

- Porter des projets
- Inciter et valoriser les initiatives
- Améliorer leur visibilité

Le sujet étant complexe et impliquant différents acteurs économiques, certains pans de la mise en œuvre du projet devront faire l'objet d'études spécifiques.

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Chargé de projet
- Matériels : supports de communication, lieux d'accueil des publics, moyens de transports
- Partenaires : Mairie de Ouangani, CCAS de Ouangani, 3C0

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Une meilleure connaissance de l'offre de mobilité de la commune
- Favoriser les déplacements des habitants pour une meilleure insertion
- Promouvoir une mobilité écoresponsable

Axe tranquillité publique – Fiche action 9

INTITULÉ DE L'ACTION : Citoyenneté, vie sociale et faire ensemble
AXE D'INTERVENTION (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale • Tranquillité publique
CONSTATS / ATOUS – FAIBLESSES (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none"> • Une oisiveté des jeunes conduisant à des troubles à l'ordre public • Importance de favoriser la participation citoyenne et l'engagement des résidents. • Besoin de renforcer les liens sociaux et la solidarité entre les habitants de la commune
OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en référence au projet) <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la prise de conscience citoyenne et l'implication active des habitants dans la vie de la commune • Favoriser la création d'un tissu social solidaire et participatif. • Contribuer à la prévention des troubles et des conflits par une mobilisation collective
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser les habitants à l'importance de la citoyenneté et le respect d'autrui – Encourager la participation des habitants à des activités collectives et à des initiatives communautaires. – Organiser des rencontres intergénérationnelles, des événements culturels, des fêtes de quartier et des activités sportives pour renforcer les liens sociaux. – Mettre en place des ateliers et des formations sur la médiation et la résolution pacifique des conflits.

- Promouvoir le dialogue et la communication entre les habitants et les services municipaux pour une meilleure gestion des espaces publics.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Campagnes de sensibilisation à la citoyenneté active et à la participation sociale à travers des affiches, des brochures et des réunions d'information.
- Organisation régulière d'activités collectives, d'événements culturels et de rencontres intergénérationnelles pour favoriser les échanges et renforcer le tissu social.
- Mise en place de formations et d'ateliers sur la médiation, la communication non violente et la résolution de conflits.
- Collaboration avec les services municipaux pour améliorer la gestion des espaces publics et encourager la participation des résidents à leur aménagement et à leur entretien.

ÉCHÉANCIER (les grandes étapes)

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS (humain, financier, matériel, partenaires) :

- Recrutement d'animateurs et d'intervenants spécialisés dans la promotion de la citoyenneté active et la vie sociale communautaire
- Implication des services municipaux dans la mise en œuvre des actions et dans la gestion des espaces publics.
- Mobilisation des acteurs locaux tels que les associations, les établissements scolaires et les partenaires institutionnels pour la coordination des activités.

RÉSULTATS ATTENDUS (critères d'évaluation – indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

- Création d'un environnement social solidaire, favorisant les échanges et la convivialité entre les habitants
- Augmentation du sentiment de sécurité

C. La gouvernance du Centre social

Le conseil d'administration

Afin d'assurer son pilotage, le Centre social se dotera d'un Conseil d'administration représentant notamment les usagers et les acteurs participants à la vie du centre. Le conseil d'administration de l'association Kaza sera l'organe de décision politique, juridique et financier pour la mise en œuvre des orientations du centre social.

Il se réunit au moins 3 fois par an.

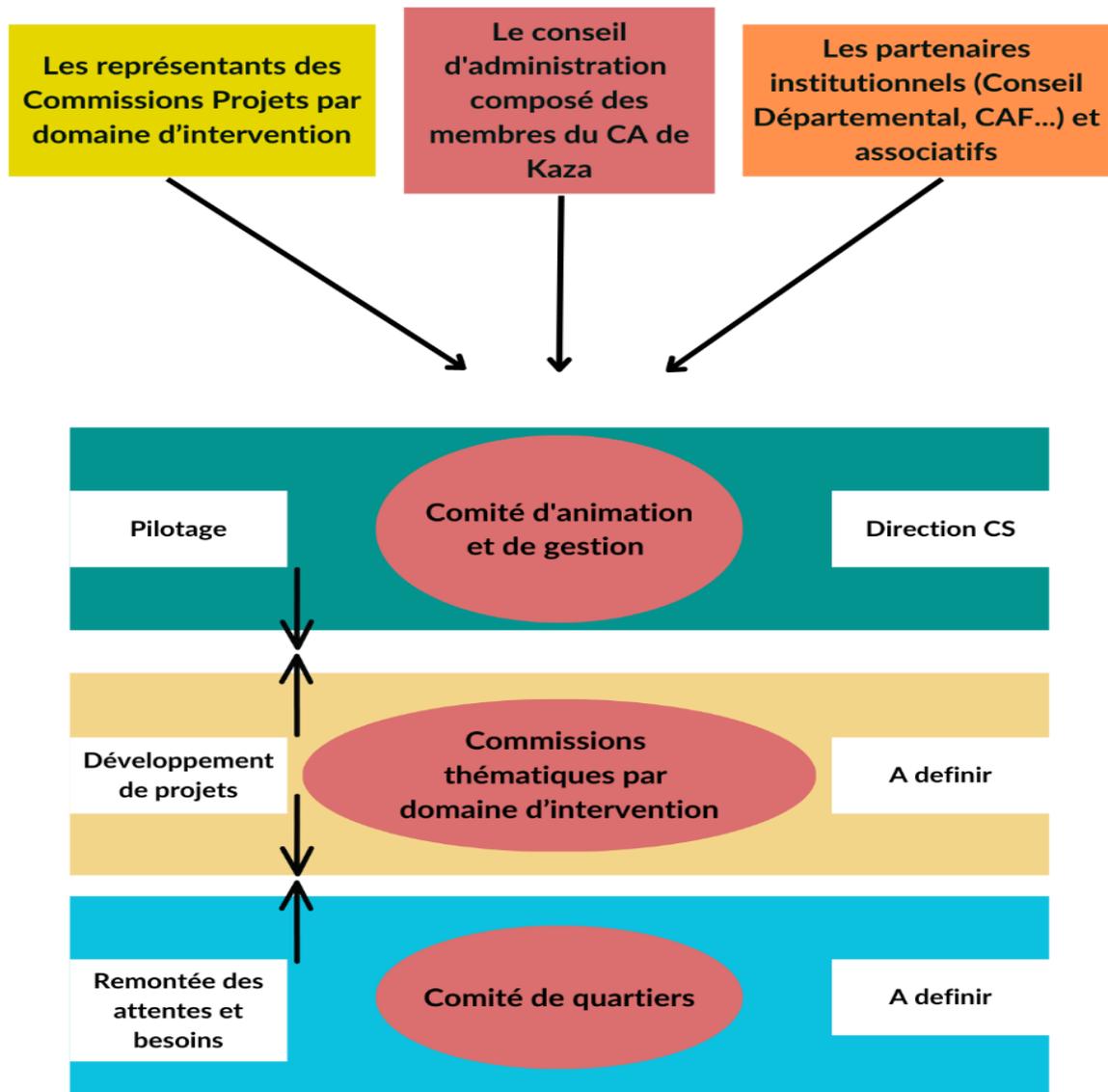
Commissions actives

Des commissions de travail entre les usagers et le conseil d'administration pour avancer sur les projets de manière concrète. Au sein de chaque commission se trouvent un salarié et un administrateur référent.

Ces commissions permettront l'écoute des habitants et favoriseront leur participation active. Elles se composent des habitants, des élus locaux et des acteurs économique locales. Les modalités de fonctionnement des comités de quartier seront réfléchies rapidement après la mise en place du centre social.

Elles se réunissent tous les trimestres.

Synthèse de la gouvernance du centre social



V. Conclusion

Née d'une mobilisation citoyenne afin de répondre aux besoins des habitants, l'association s'est interrogée sur l'opportunité de porter un espace de vie sociale au 2^{ème} semestre 2022.

Après avoir échangé avec les acteurs du territoire et les habitants, le conseil d'administration de Kaza a opté pour la création d'un centre social.

Le projet de centre de Ouangani a vocation à intervenir, à terme, dans l'ensemble du territoire communal. La première phase d'expérimentation et de déploiement concerne les villages de barakani et Hapandzo.

La structure fonctionnera avec une équipe de 7 personnes qui seront formée afin de devenir rapidement opérationnel.

Le centre social s'inscrit dans une démarche de travail en réseaux et de coopération. Ainsi, l'association affirme sa volonté d'intégrer la fédération départementale des centre sociaux en cours de constitution.

VI. Les annexes

Annexe 1 – compte rendu de réunion

Restitution de la réunion avec les acteurs de la commune en date du 15/04/2023

La réunion s'est déroulée sur deux temps afin de permettre des échanges dynamiques avec les participants. En premier lieu, sous forme d'un jeu nous avons demandé à nos participants d'illustrer un centre social. Ensuite, à l'aide d'une matrice AFOM nous avons demandé à nos participants décrire les problématiques de la commune en lien avec les orientations dégagées à la suite de l'analyse d'un questionnaire administrés 193 habitants en amont (Accès aux droits et parentalité, cohésion sociale, insertion professionnelle, tranquillité publique, culture et éducation).



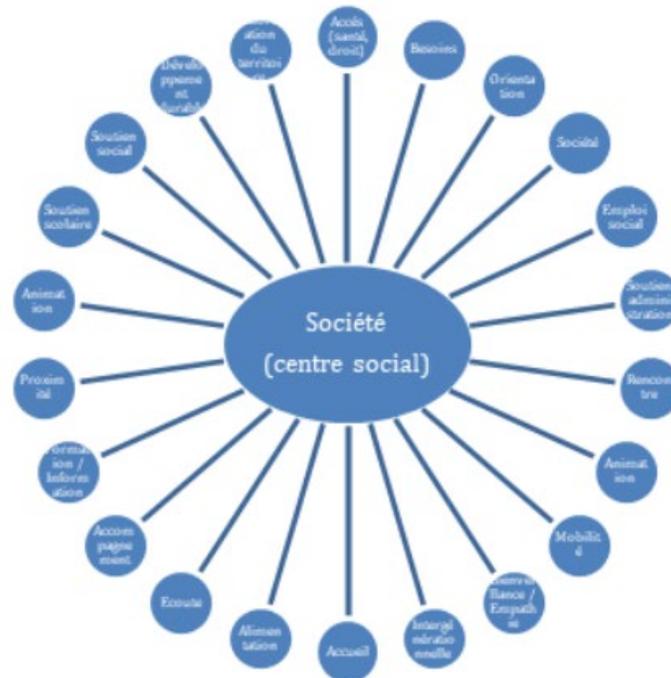
Définition du Centre Social par les acteurs socioéconomiques :

Pour cet atelier, les participants ont été réparti sur trois groupes.

Cet atelier, fait suite à une courte présentation de l'association Kaza et à une définition du centre social qui se veut être le plus compréhensible et complet possible.

Les différents groupes étaient chargés fournir une définition du centre social au moyen d'une illustration.

Groupe 1 :



Pour ce premier groupe, le centre social est comme le soleil, qui offre un rayonnement sur toute la société, dans une démarche de cohésion sociale et de faire ensemble

Groupe 2 :

L'arbre est une parfaite métaphore, car bien plus qu'un simple visuel présentant tous les composants et les possibilités, il met en évidence les différentes **étapes** de construction d'un centre social, ainsi que les **priorités**. Nécessaires et indissociable à la construction d'un centre social apportant des solutions adaptées aux différentes problématiques de son territoire d'intervention.

Cette représentation visuelle, met en exergue 5 segments représentatifs des finalités d'un centre social :

- Le sol
- Les racines
- Le tronc
- Les branches
- Le soleil

Le sol :

Pour le groupe 2, le sol représente les « besoins identifiés » et « attentes des habitants et usagers ».

Les racines

Le groupe 2 considère les 5 villages, comme étant les racines du Centre social. Des racines sous forme de diagnostic et d'échange avec les parties prenantes des 5 villages, pour permettre d'identifier les besoins et les attentes respectifs et spécifiques aux 5 populations.

Le tronc

Le tronc symbolise la gouvernance du centre social. Par conséquent, la gouvernance doit être composée des acteurs et partenaires issus des 5 villages.

Les branches

Les branches sont la métaphore des différentes possibilités en matière d'orientation socioéconomique pour le centre social

L'arbre métaphorique, est composé de 4 branches qui métaphorisent les 4 axes prioritaires à développer pour répondre aux besoins des différentes parties prenantes issues des 5 villages.

- **Cadre de vie** : sécurité et mobilité
- **Cohésion sociale** : économie, arts, culture, sport
- **Environnement** : développement durable et santé
- **Accès aux droits** : solidarité

Le soleil

Le soleil, source d'énergie pour l'arbre, est essentielle au développement de celui-ci. Pour le Centre Social, son soleil est un ensemble de notions : « émanciper », « intégrité » et « citoyenneté ».

Groupe 3

Le groupe 3, définit le Centre social comme « un lieu qui facilite le vivre ensemble ». Il illustre son raisonnement en prenant pour exemple la planète terre.

Ainsi, le noyau de la terre représente le centre social, c'est là où tout commence, où les populations rentrent en interaction. Les différentes couches symbolisent l'organisation et les orientations portées par le centre social.

Le groupe 3 va plus loin dans sa réflexion, en identifiant des facteurs clés de réussite :

- Les acteurs : développer le tissu partenarial et favoriser la visibilité des actions des différents acteurs du territoire
- Une offre de service et d'action : favorisant les liens sociaux, l'inclusion sociale, les liens intergénérationnels, à destination de toute la population sans discrimination (religion, ethnique, origine, genre, état de santé, etc....)
- Des activités : adaptées et spécifiques aux besoins de la population, à la suite d'un travail avec les différentes parties prenantes
- Une démarche inclusive

Ce premier temps de travail a permis de valider les axes d'orientations du centre social, qui ont par la suite fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre d'un travail de groupe.

De la même manière, nous avons répartis les participants en groupes pour réaliser ce travail ;

Les problématiques prioritaires :

- Mobilité
- Sécurité
- Cadre de vie
- Accès aux droits
- L'insertion professionnelle
- Culture/ (art)

Groupe - mobilité

<u>Forces</u> <ul style="list-style-type: none"> • Connexion inter-villages • Accès aux besoins des plus démunies • Amélioration du cadre de vie pour la population 	<u>Opportunités</u> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'emploi • Aménagement des surfaces
<u>Faiblesses</u> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de transport : • Voiture personnelle • Transport en commun • Une population jeune (majoritairement) 	<u>Menaces</u> <ul style="list-style-type: none"> • Insécurité grandissante • Transport illégale

Groupe - Sécurité

<u>Forces</u> <ul style="list-style-type: none"> • Sagesse des plus âgées • Gilet jaune de Kahani • Mise à disposition des agents de médiation de la mairie • Police municipale • EMS (équipe mobile de sécurité) 	<u>Opportunités</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formation • Sensibilisation • Mener des projets en commun (faire la participation de tous les acteurs de la communes)
<u>Faiblesses</u> <ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté • Absence de structure d'accueil pour les jeunes • Manque d'implication des parents • Un cloisonnement d'une sorte de catégorie socio-professionnelle • Effectifs insuffisante des policiers 	<u>Menaces</u> <ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté • Agression • Décrochages scolaires • Conflits sociaux

Piste d'orientation :

- Mettre en place des centres d'éducatifs fermé
- Justice cohérente (qui répond au mieux)
- Faire un partenariat PIJ (protection de la jeunesse)
- Mettre en place un partenariat avec la mission locale

Groupe – cadre de vie

<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre avec verdure • Quelque équipement (collège, terrain) • Tranquillité • Accessibilités (situation géographique) • Marche paysans dynamique 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Logements sociaux en construction • Foncier disponible • Zone touristique
<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des équipements • <u>Animation limité</u> • <u>Espace public</u> 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Episode insécurité • Insalubrité (ramassage de déchet)

Piste d'orientation :

- Sensibilisation sur le développement durable
- Aménagement des espaces de repos
- Appuis à la structuration des associations de proximité

Groupe - accès aux droits

<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un CCAS <p>Et d'une Maison France Services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action de Kaza • Installation de nouveau acteurs : Croix rouge et UDAF 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des permanences itinérantes ou dans les logements sociaux • Développer partenariat avec la CSSM • Répondre aux appels à projet
<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Concentration à Barakani • Absence ABS • Accessibilité (mobilité, éparpillé les lieux) • Limitation des aides possible à Mayotte 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (lié aux déplacement) • Isolement des personnes

<ul style="list-style-type: none"> • Délai des traitements long • Coordination des acteur 	
---	--

Pistes d'orientations :

- Organiser des permanences itinérantes
- Renforcer la cohésion ou la coopération des acteurs
- Améliorer l'accessibilité
- Fluidifier les parcours d'accompagnement

Groupe – insertion professionnelle

<u>Forces</u> <ul style="list-style-type: none"> • ACI • Association reconnue par ses compétences 	<u>Opportunités</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place plus de formation professionnelle • Permettre aux jeunes de s'insérer dans le milieu professionnel • Pas de concurrence
<u>Faiblesses</u> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de locaux dans tous les villages de la commune. 	<u>Menaces</u> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyen de financement continue • Insécurité liée à l'implantation (conflit inter-village)

Pistes d'orientations :

- Diversifier les activités d'insertion professionnel (exemple : tourisme, agriculture)
- Se délocalise sur toute la commune

Groupe - culture et éducation

<u>Forces</u> <ul style="list-style-type: none"> • Nombres d'association importante 	<u>Opportunités</u> <ul style="list-style-type: none"> • Action/ forum des actions • Faire des animations : atelier cuisine/ atelier broderie • Plus de sensibilisation
<u>Faiblesses</u> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'échange intergénérationnel • Manque de communication • Manque de lieu pour les associations 	<u>Menaces</u> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse des subventions des associations • La question de l'insécurité

Pistes d'orientations :

- Communication : faire du porte à porte, réunion numérique
- Faire adhérer les anciens

Restitution de la réunion avec les acteurs de la commune et les habitants en date du 27/04/2023

Lors de la réunion trois questions ont été posé et traité par les 4 groupes présents (groupe constituer de 4 personnes à chaque fois) :

1. Quelles sont les problématiques majeurs que l'on rencontre dans la commune ?
2. Qu'aimeras-vous retrouver dans un centre social ?
3. Quels sont les facteurs clés de réussite ?

G1 :

1. Pas d'animation : pas de chef de fil

Jeunes en errances, non encadré

Association existante ne proposent pas de projet

Soutien politique très limité

Niveau d'infrastructure et équipement publique très limité

Pas de service dédié à la population (schéma communale d'action sociale)

Parents pas très investis

Les associations ne communique pas ensemble

Pas de place pour les personnes âgées.

2. Espace d'échange sur des sujets de société (ciné-débat, conférence)

Espace d'activité (cuisine, jeux, échanges avec les enfants, compte) garderie

Accompagnement au numérique/ sortie découverte

Être un centre de ressource

3. Engagement de la mairie (élu qui siège au centre sociale, accompagnement financière)

Dédié une personne à la charge du financement

Participation active des habitants

Travail partenarial avec les autres acteurs associatifs/ entreprises

G2 :

1. Actions ponctuelles sur l'insertion (réurrences)

Forum des métiers

Mission locale (permanence régulier)

Sensibiliser les jeunes en marges de la société

Comment les insérer ? (Recensement de ces jeunes)

(Ce qu'ils aiment faire)

Communication

En amont (comité des jeunes) réseaux sociaux ou affiche en rapport aux actions

2. Livret d'association/ forum association

Crèche

Environnement

Décharge mobile (encombrement)

Nettoyage village sensibilisation à l'environnement via les écoles

Fleurir (concours maison ou village fleurit)

G3 :

1. L'insécurité

Encadrement global

Travailler avec les autres structures (interne/ externe)

Travailler avec les associations pour éviter les conflits inter-villages

2. Animation (plus culturel, sportif ...) ponctuel

Accompagnement, insertion, accès aux droits

Education

Santé, soutien, nettoyage ponctuel, trouver des poubelles

3. Mobilisation, communication, écoute

Travailler avec les associations, Marie, CCAS

G4 :

1. Rue sale à Barakani

Beaucoup de jeunes qui traînent

Pas beaucoup d'activité pour se distraire

Peu d'infrastructure – les jeunes qui les abiment

Dégradation de bien publique

Manque d'aide aux associations

Insécurité

Besoin (crèches, cours de soutien scolaire, parc, piscine, parc accrobranche...)

2. Aide à la parentalité

Animation pour tous publique

Activités pour développement de la langue française pour tout âge.

Aide à l'utilisation : outils informatiques

Aide démarche administratives

Soutenir les projets des habitants

Sport pour tous

Auto-école pour les démunis

3. Être à l'écoute des habitants/ répondre à leurs besoins

Trouver un moyen pour mobiliser la population pour un but commun

Annexe 2 – Questionnaire



Insertion par l'activité économique *Médiation numérique* *Inclusion sociale*

Rubrique 1 sur 7

Enquête Kaza

KAZA élabore des projets en réponse à des besoins identifiés sur notre territoire. Nous souhaitons associer les habitants à la construction de ce projet, afin que celui-ci bien en adéquation avec leurs envies et leurs besoins. Nous avons besoin de vous pour construire le projet de demain. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Contact : 0639 94 09 30 / halo@kaza.yt

Adresse e-mail *

Adresse e-mail valide

Ce formulaire collecte les adresses e-mail. [Modifier les paramètres](#)

Connaissez-vous l'association KAZA? *

Oui

Non

Vous êtes: *

Connaissez-vous l'association KAZA? *

- Oui
- Non

Vous êtes: *

⋮

- Adherents/Usagers
- Bénévole
- Administrateur
- Partenaires
- Habitant ne frequentant pas KAZA
- Habitant ne connaissant pas KAZA

Votre village : *

- Barakani
- Ouangani
- Hapandzo

Après la section 1 Passer à la section suivante

Rubrique 2 sur 7

Habitant connaissant Kaza 2/4

Description (facultative)

Vous fréquentez KAZA *

- Jamais
- De temps en temps
- Régulièrement
- Très souvent

Après la section 2 Passer à la section suivante

Rubrique 3 sur 7

Fréquentant jamais Kaza 3/4

"jamais"

Vous ne fréquentez pas KAZA, parce que : *

Vous ne fréquentez pas KAZA, parce que : *

- Je manque de temps
- Je ne sais pas ce qui s'y fait
- Ce qu'on n'y fait ne m'intéresse pas
- Autre...

Comment êtes-vous informé.e des activités de KAZA? (plusieurs réponses possibles) *

- Site internet
- Réseaux sociaux (facebook)
- Bouches à oreilles
- SMS
- Autre...

Après la section 3 Accéder à la page 6 (DEMAIN, VOUS ATTENDEZ DE KAZA 4/4) ▾

Rubrique 4 sur 7

Fréquentant souvent ou régulièrement Kaza 3/4



"régulièrement" et "très souvent"

Rubrique 4 sur 7

Fréquentant souvent ou régulièrement Kaza 3/4



"régulièrement" et "très souvent"

Comment êtes-vous informé.e des activités de KAZA? (plusieurs réponses possibles) *

- Site internet
- Réseaux sociaux (facebook)
- Bouches à oreilles
- SMS
- Autre...

A quels services, activités ou animations participez-vous à KAZA? *

- Activité de loisirs (sortie, ateliers,...)
- Ateliers informatiques
- Permanence numérique
- Temps festifs (vide-greniers, journée de l'enfance, journée du patrimoine, repas des habitants)
- Autres (Jeux de société, ludothèque...)

Autres (Jeux de société, ludothèque...)

Les activités proposés vous conviennent-elles? *

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

Kaza est un lieu où *

- Je rencontre des nouvelles personnes
- Je pratique une activité
- Je peux avoir accès à la culture (spectacle, cinéma, exposition)
- Je peux m'investir et donner mon temps
- Je trouve de l'aide
- Autre...

Rubrique 5 sur 7

Fréquentant de temps en temps Kaza 3/4



"de temps en temps"

Comment êtes-vous informé.e des activités de KAZA? (plusieurs réponses possibles) *

- Site internet
- Réseaux sociaux (facebook)
- Bouches à oreilles
- SMS
- Autre...

A quels services, activités ou animations participez-vous à KAZA? *

- Activité de loisirs (sortie, ateliers,...)
- Ateliers informatiques
- Permanence numérique
- Temps festifs (vide-greniers, journée de l'enfance, journée du patrimoine, repas des habitants)
- Autre...

Autre...

A quels services, activités ou animations participez-vous à KAZA? *

- Activité de loisirs (sortie, ateliers,...)
- Ateliers informatiques
- Permanence numérique
- Temps festifs (vide-greniers, journée de l'enfance, journée du patrimoine, repas des habitants)
- Autre...

Les activités proposés vous conviennent-elles? *

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

Kaza est un lieu où *

- Je rencontre des nouvelles personnes

Autre...

Les activités proposés vous conviennent-elles? *

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

Kaza est un lieu où *

- Je rencontre des nouvelles personnes
- Je pratique une activité
- Je peux avoir accès à la culture (spectacle, cinéma, exposition)
- Je peux m'investir et donner mon temps
- Je trouve de l'aide
- Autre...

Après la section 5 Accéder à la page 6 (DEMAIN, VOUS ATTENDEZ DE KAZA 4/4) ▾

DEMAIN, VOUS ATTENDEZ DE KAZA 4/4



Description (facultative)

Que l'on propose d'avantage d'activité à destination : (plusieurs réponses possibles) *

- Des enfants de 0 à 10 ans
- Des jeunes
- Des familles
- Des personnes en difficultés

Que l'on développe : (plusieurs réponses possibles) *

- Les sorties
- Les evenement festifs
- Les activités tout public
- Les espaces de rencontres et d'echanges
- Les conferences-debats

Vos observations

Réponse longue

Merci de votre contribution.

Description (facultative)

Après la section 6 Envoyer le formulaire

Rubrique 7 sur 7

Pour en savoir un peu plus de Kaza 2/2



Description (facultative)

Vous voulez en savoir un peu plus ? Direction le site internet : <https://www.kaza.yt/page/84860-notre-histoire>

J'ai regardé

Je n'ai pas regardé

Merci de votre contribution, à bientôt !

Description (facultative)

Merci de votre contribution.

Description (facultative)

Après la section 6 Envoyer le formulaire

Rubrique 7 sur 7

Pour en savoir un peu plus de Kaza 2/2



Description (facultative)



Vous voulez en savoir un peu plus ? Direction le site internet : <https://www.kaza.yt/page/84860-notre-histoire>

J'ai regardé

Je n'ai pas regardé

Merci de votre contribution, à bientôt !

Description (facultative)

Centre Social

Projet porté par
Kaza

Construisons ensemble
**CENTRE SOCIAL
YA TRU !**

KAZA BARAKANI
 0639 94 09 30
 24 rue de convenescence
Barakani, 97 670 Ouangani

Votre centre social

- Plus d'animation
- Plus de lien social
- Des loisirs
- Des échanges intergénérationnelles
- Des ateliers
- Un accompagnement

Annexe 4 : Budget

Budget prévisionnel

CENTRE SOCIAL DE OUANGANI

CHARGES	2024	2025	2026	PRODUITS	2024	2025	2026
60 - Achats	7 245	7 680	8 448	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	500	530	583
- Achat d'études et de prestations de services				- Marchandises			
- Achats non stockés de matières et fournitures	3500	3710	4081	- Prestations de services			
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	1000	1060	1166	- Autres produits	500	530	583
- Achat de matériel et de petit équipement	1545	1638	1801	74 - Subventions d'exploitation	202 965	215 143	236 657
- Fournitures administratives	1000	1060	1166	- Etat : DEETS Solidarité	14000	14840	16324
- Autres fournitures	200	212	233	- Etat : CDC	20000	21200	23320
61 - Services extérieurs	22 872	24 244	26 669	- Etat : DRAJES	5000	5300	5830
- Sous-traitance générale	3672	3892	4282	- Etat : Prefecture Adulte relais	21600	22896	25186
- Locations mobilières et immobilières	15000	15900	17490	- Département(s) :	16180	17151	18866
- Entretien et réparation	1300	1378	1516	- Commune(s) : OUANGANI	22085	23410	25751
- Assurances	1400	1484	1632	- CSSM :	70000	74200	81620
- Documentation	500	530	583	- CSSM : Animation Coll familles	23300	24698	27168
- Formation des bénévoles	1000	1060	1166	- Fonds européens			
62 - Autres services extérieurs	26 248	27 823	30 605	- L'agence des services et de paiements	6000	6360	6996
- Personnel extérieur à l'association	6 600	6 996	7 696	- Autres (précisez) : Entreprises	4800	5088	5597
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	6000	6 360	6 996	75 - Autres produits de gestion courante			
- Publicité, publications	1500	1 590	1 749	- Cotisations			
- Déplacements, missions et réceptions	4500	4 770	5 247	- Autres			
- Frais postaux et de télécommunication	2160	2 290	2 519	76 - Produits financiers			
- Services bancaires	188	199	219	77 - Produits exceptionnels			
- Divers	800	848	933	- Sur opérations de gestion			
- Formation des salariés	4500	4 770	5 247	- Sur exercices antérieurs			
63 - Impôts et taxes				78 - Reprise sur amortissements et provisions, report des engagements			
- Impôts et taxes sur rémunérations							
- Autres impôts et taxes							
64 - Charges de personnel	146 100	154 866	170 353				
- Rémunération du personnel	86400	91584	100742				
- Rémunération du personnel Ref famille	30000	31800	34980				
- Charges sociales	29100	30846	33931				
- Autres charges de personnel	600	636	700				
65 - Autres charges de gestion courante	1000	1060	1166				
67 - Charges exceptionnelles							
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements							
TOTAL DES CHARGES	203 465	215 673	237 240	TOTAL DES PRODUITS	203 465	215 673	237 240
86. Emploi des contributions volontaires en nature				87. Contributions volontaires en nature			
- Secours en nature				- Bénévolat			
- Mise à disposition gratuite biens / prestations				- Prestations en nature			
- Personnels bénévoles				- Dons en nature			
TOTAL	203 465	215 673	237 240	TOTAL	203 465	215 673	237 240